

Fonds de recherche du Québec –  
SOCIÉTÉ ET CULTURE

*nos  
recherches  
changent  
le monde*

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION  
2014-2015**



## TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU MINISTRE	3
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
<b>PARTIE 1 : LE FONDS EN BREF</b>	
MISSION – VISION – VALEURS	7
DOMAINES DE RECHERCHE – PROGRAMMES D’AIDE FINANCIÈRE	8
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE – RÉPARTITION DE L’EFFECTIF	9
CONSEIL D’ADMINISTRATION ET COMITÉS	10
<b>PARTIE 2 : L’ANNÉE EN BREF</b>	
QUELQUES CHIFFRES	13
RÉPARTITION DES OCTROIS	14
PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017	15
<b>PARTIE 3 : LES RÉSULTATS</b>	17
RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D’ACTION 2014-2015	17
TABLEAUX DES OCTROIS	50
RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015	56
<b>PARTIE 4 : APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES</b>	63
<b>PARTIE 5 : ÉTATS FINANCIERS 2014-2015</b>	65
<b>PARTIE 6 : ANNEXES</b>	81

\*Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes. Son emploi n’a pour but que d’alléger le texte.



## LETTRE AU MINISTRE

Monsieur François Blais  
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le *Rapport annuel de gestion 2014-2015* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du *Plan d'action 2014-2015*. Le Fonds tient à remercier le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, M. Yves Bolduc, pour le complément de budget de 500 000 \$ accordé pour 2014-2015, lequel, nous l'espérons, sera reconduit en 2015-2016.

Le FRQSC a poursuivi son engagement à soutenir la relève scientifique en consacrant 36 % de son budget à l'attribution de bourses et de stages. Cet appui financier s'est avéré un facteur déterminant pour la majorité des étudiants concernés quant à la poursuite de leur programme de formation. De plus, le Fonds a maintenu son soutien aux carrières en recherche, favorisant ainsi, pour une grande part des nouveaux professeurs-chercheurs, le lancement de collaborations à l'extérieur du Québec, le développement de nouveaux partenariats et la réalisation de diverses activités de transfert de connaissances auprès des milieux utilisateurs potentiels.

Acteur de premier plan dans la structuration de la recherche, le Fonds a consacré plus du tiers de son investissement aux regroupements de chercheurs, dont une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes de recherche et une dizaine d'instituts universitaires et centres universitaires affiliés. À ces investissements s'ajoutent les subventions offertes dans le cadre du programme *Actions concertées* portant sur des thématiques prioritaires pour le Québec, et le financement de projets de recherche-crédation et de projets novateurs. Enfin, il importe aussi de souligner le lancement d'une version actualisée du programme *Revue de recherche et de transfert de connaissances*, maintenant appelé *Soutien aux revues scientifiques*. Ce programme s'adresse à des revues établies ou en émergence et a pour but d'encourager les démarches favorisant leur libre accès.

En termes de réalisations interFonds, soulignons le lancement de la Politique des Fonds sur la conduite responsable en recherche, visant à renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique. Notons également l'organisation de forums de réflexion sur la recherche intersectorielle sur des thématiques prioritaires pour le Québec, la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des connaissances, la refonte des outils de communication et des sites Web, l'élaboration d'une stratégie de mesure de l'impact de la recherche, la mise en œuvre du Comité intersectoriel étudiant, ainsi que la poursuite de l'intégration des services partagés des trois Fonds de recherche.

Enfin, en vue d'inscrire les actions du Fonds dans une perspective favorisant le déploiement de la recherche québécoise au-delà des frontières, une stratégie d'internationalisation est en cours de développement. Plusieurs missions scientifiques ont à cet effet été réalisées par le scientifique en chef et le directeur scientifique du FRQSC afin de renforcer les partenariats avec des organismes et des réseaux internationaux.

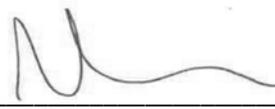
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

Le directeur scientifique du FRQSC,



Normand Labrie, Ph. D.



## **DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS**

L'information contenue dans le présent *Rapport annuel de gestion 2014-2015* relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2014-2015* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Science et culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2015.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

Le directeur scientifique du FRQSC,



Normand Labrie, Ph. D.



## PARTIE 1 LE FONDS EN BREF

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est un organisme subventionnaire à but non lucratif instauré en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (RLRQ, chap. M-30.01), remplacée par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chap. M-15.1.0.1). Le 1<sup>er</sup> juillet 2011 entrait en vigueur le projet de loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec » (FRQ) et dirigés par le scientifique en chef, les trois Fonds (Nature et technologies, Santé, Société et culture) conservent leur mandat, qui est de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, et à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle auxquels le Québec doit faire face.

### MISSION

Promouvoir et aider financièrement, sur la base de l'excellence, la formation de chercheurs, l'avancement et l'appropriation des connaissances de même que la recherche en partenariat et la mobilisation des acteurs dans les domaines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL).

### VISION

Renforcer le système de recherche et d'innovation en SSHAL en valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes, et en misant sur la créativité, les maillages et l'ouverture sur le monde.

### VALEURS

Le Fonds reconnaît que le système de recherche et d'innovation ne peut se développer de façon optimale que s'il tient compte d'un certain nombre de principes et de valeurs qui guident ses actions, soit :

**L'excellence** : Soutenir une recherche de fort calibre, des candidats de haut niveau et des parcours parmi les plus prometteurs.

**La créativité et l'originalité** : Encourager la curiosité intellectuelle, l'esprit d'innovation, le décloisonnement disciplinaire.

**L'audace et la vision** : Encourager la prise de risque, le renouvellement des idées et des façons de faire, la pensée critique à l'égard des théories dominantes et la sortie des sentiers battus.

**La liberté académique** : Protéger les activités de recherche, de création, de diffusion et de transfert des connaissances à l'égard d'individus ou de groupes voulant exercer sur elles des influences indues.

**L'intégrité et l'éthique** : Exiger des pratiques de recherche conformes aux plus hauts critères éthiques et mettre en valeur l'usage responsable des retombées de la recherche.

**La poursuite du bien commun** : Maximiser les retombées de la recherche pour le développement des individus, des institutions et des sociétés.

La conduite de toutes les personnes œuvrant pour le Fonds s'appuie sur quatre valeurs :

**Le professionnalisme** : Viser l'excellence et maintenir ses connaissances à un niveau de compétence et de diligence attendu dans l'exercice de ses fonctions; agir avec discrétion, effectuer ses tâches avec efficacité et courtoisie, dans le respect des personnes.

**L'impartialité** : Agir dans ses fonctions sans parti pris, avec justice et équité.

**L'intégrité** : Éviter les situations de conflit d'intérêts ou d'influence dans l'exercice de ses fonctions.

**La transparence** : Donner accès à une information de qualité, complète, juste, contextuelle et compréhensible, dans le respect des limites législatives et réglementaires existantes.

## DOMAINES DE RECHERCHE

Arts, littérature et société • Création artistique et littéraire • Cultures, religions et civilisations • Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale • Économie, emploi et marchés • Éducation, savoirs et compétences • Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine • Gestion des organisations • Langues et langage • Médias, communications et information • Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain • Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions • Relations internationales et développement

## PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

### FORMATION DE LA RELÈVE

- Bourses d'initiation à la recherche - 1<sup>er</sup> cycle
- Bourses de maîtrise en recherche
- Bourses de doctorat en recherche
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses postdoctorale en recherche-crédation
- Bourses de réintégration à la recherche – Maîtrise
- Bourses de réintégration à la recherche – Doctorat
- Bourses NE<sup>3</sup>LS – Doctorat
- BMP innovation – Maîtrise
- BMP innovation individuel – Doctorat
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers
- Stages internationaux - Doctorat

### SOUTIEN DE CARRIÈRES EN RECHERCHE

- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs
- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs
- Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège
- Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage

### PROJETS DE RECHERCHE

- Actions concertées
- Appui à la recherche-crédation
- Appui aux projets novateurs
- Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR

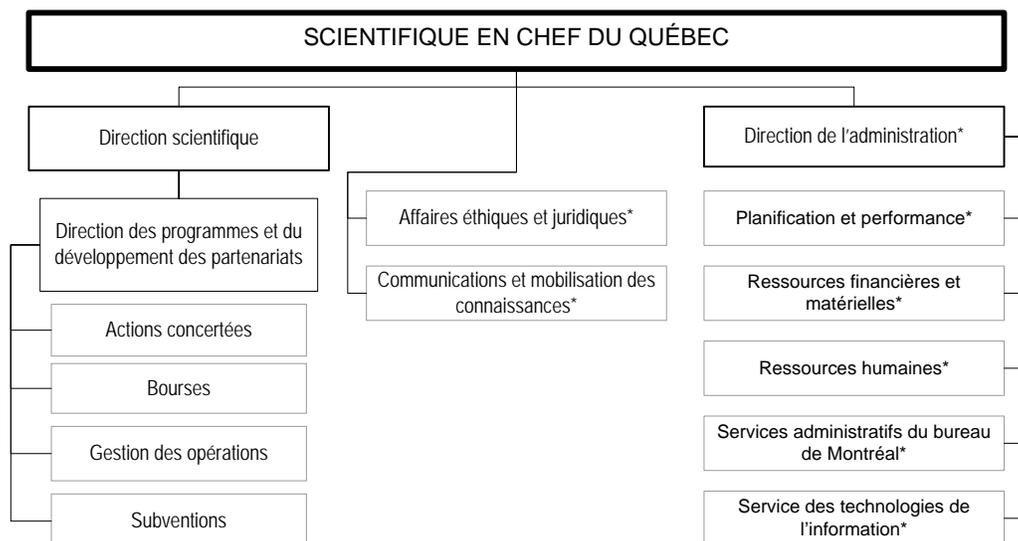
### REGROUPEMENT DE CHERCHEURS

- Soutien aux équipes de recherche
- Regroupements stratégiques
- Soutien aux infrastructures de recherche / Centres affiliés universitaires
- Soutien aux infrastructures de recherche / Instituts universitaires

### PROMOTION, DIFFUSION ET RECONNAISSANCE

- Soutien aux revues scientifiques
- Projets spéciaux
- Étudiants-chercheurs étoiles
- Plateforme 3 Fonds
- Portail de diffusion électronique

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



\* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 MARS 2015 (PLAN D'EFFECTIFS 2014-2015)\*

### ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET

Effectifs relevant du budget du FRQSC	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Services partagés entre les Fonds	3,3	7	8,3	18,7
Direction scientifique	2	9	11	22
<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>16</b>	<b>19,3</b>	<b>40,7</b>

\* Le Fonds n'a pas conclu de contrats de 25 000 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2015 : Réf. Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2015



**Rémi Quirion**  
Président du C. A.  
Scientifique en chef  
Fonds de recherche du Québec



**Diane Berthelette**  
Vice-présidente du C. A.  
Professeure titulaire  
École des sciences de la gestion  
Département d'organisation et  
ressources humaines  
Université du Québec à Montréal



**Frédéric Bouchard**  
Professeur agrégé  
Département de philosophie  
Université de Montréal



**Louis François Brodeur**  
Étudiant  
HEC Montréal



**Yvonne Da Silva**  
Professeure titulaire  
Directrice de l'Unité de recherche, de  
formation et de développement en  
éducation en milieu inuit et  
amérindien URFDEMIA  
Université du Québec en Abitibi-  
Témiscamingue



**Caroline Desbiens**  
Professeure titulaire  
Département de géographie  
Université Laval



**Jürgen Erfurt**  
Professeur titulaire  
Institut des langues et littératures  
romanes  
Université Johann Wolfgang Goethe de  
Francfort-sur-le-Main (Allemagne)



**Bertrand Gervais**  
Professeur titulaire  
Département d'études littéraires  
Université du Québec à Montréal



**David Graham**  
Vice-rectorat exécutif aux affaires  
académiques  
Université Concordia



**Normand Labrie**  
Directeur scientifique  
Fonds de recherche du Québec –  
Société et culture (FRQSC)



**Lynn Lapostolle**  
Directrice générale  
Association pour la recherche au  
collégial (ARC)



**Pierre Lefrançois**  
Protecteur universitaire  
École nationale d'administration  
publique (ENAP)



**Catherine Gail Montgomery**  
Professeure  
Département de communication  
sociale et publique  
Université du Québec à Montréal



**Louise Sicuro**  
Présidente-directrice générale  
Culture pour tous



**Josée St-Pierre**  
Professeure titulaire  
Département des sciences de la  
gestion  
Université du Québec à Trois-Rivières

OBSERVATRICE

**Monique La Rue**

Directrice générale - Innovation et  
recherche  
Secteur de l'Innovation  
Ministère de l'Économie, de  
l'Innovation et des Exportations

OBSERVATEUR

**Robert Poulin**

Gestionnaire responsable des suivis du  
rapport Demers  
Ministère de l'Éducation, de  
l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche

OBSERVATRICE

**Manon St-Pierre**

Directrice  
Direction générale de la planification,  
de la performance et de la qualité  
Ministère de la Santé et des Services  
sociaux

## COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Comité de gouvernance

Rémi Quirion (président du comité)  
Diane Berthelette  
David Graham  
Normand Labrie  
Lynn Lapostolle

### Comité de vérification

Josée St-Pierre (présidente du comité)  
Julien Bilodeau (membre externe)  
Frédéric Bouchard  
Pierre Lefrançois  
Louise Sicuro

### Comité des programmes

Normand Labrie (président du comité)  
Caroline Desbiens  
Jürgen Erfurt  
Bertrand Gervais  
Pierre Lefrançois

### Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

Catherine Gail Montgomery (présidente du comité)  
Normand Labrie  
Louis-François Brodeur  
Yvonne Da Silveira  
Joseph Josy Lévy (membre externe)  
Marie Simard (membre externe)

## CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Serge Courville  
Jocelyn Lindsay  
Réjean Pelletier  
Pierrette Thibault  
Claude Trottier  
Jean-Pierre Vidal



**PARTIE 2**  
**L'ANNÉE 2014-2015 EN BREF**

**QUELQUES CHIFFRES<sup>1</sup>**

**30 582 611 \$** accordés en subventions

**17 310 457 \$** accordés en bourses et en stages

---

**47 893 068 \$** en investissement total<sup>2</sup>

1 635 398 \$ versés en frais indirects aux établissements de recherche

---

**49 528 466 \$**

**Plus précisément, en 2014-2015, le FRQSC a soutenu financièrement :**

- 1140** étudiants et stagiaires postdoctoraux : 12 étudiants au baccalauréat, 311 à la maîtrise, 662 au doctorat et 155 stagiaires postdoctoraux
- 364** nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
- 112** équipes de recherche regroupant **1 545** chercheurs (dont 977 membres réguliers)
- 109** actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics
- 38** chercheurs de collègue
- 33** revues de recherche et de transfert des connaissances
- 29** regroupements stratégiques rassemblant **1 941** chercheurs (réguliers et autres membres)
- 26** projets de recherche-crédation
- 12** étudiants-chercheurs étoiles
- 10** centres affiliés universitaires (**2**) et instituts universitaires (**8**)
- 5** projets novateurs de recherche
- 2** projets de collaboration franco-qubécois
- 1** projet en arts et technologies médiatiques

---

<sup>1</sup> La répartition comprend la part du Fonds et des partenaires.

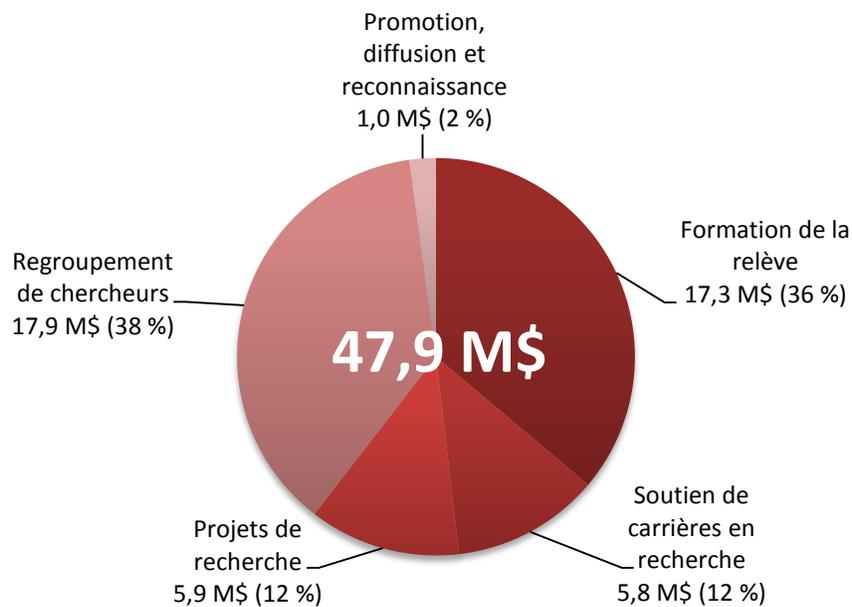
<sup>2</sup> Dont 1 346 795 \$ proviennent des crédits de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI).

## RÉPARTITION DES OCTROIS

Le Fonds appuie les étudiants et les chercheurs à l'aide de ses programmes d'aide financière dans cinq axes :

- **Formation de la relève** : les programmes de bourses et stages, y compris en milieu de pratique;
- **Soutien de carrières en recherche** : l'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs ainsi que le dégagement d'enseignement de chercheurs de collèges;
- **Projets de recherche** : les actions concertées, la recherche-créeation, les projets novateurs et les collaborations interAgences FRQSC-ANR;
- **Regroupement de chercheurs** : les équipes de recherche, les regroupements stratégiques et les infrastructures de recherche;
- **Promotion, diffusion et reconnaissance** : les revues scientifiques, les prix et les projets spéciaux.

## RÉPARTITION DU BUDGET DE TRANSFERT (2014-2015)



## PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

Objectifs	Cibles du plan stratégique 2014-2017	Résultats 2014-2015	Page
1. Favoriser l'initiation et la formation à la recherche des étudiants du collégial et du 1 <sup>er</sup> cycle	Attribution de stages d'initiation à la recherche à des étudiants du collégial et du 1 <sup>er</sup> cycle universitaire d'ici 2017	 Attribution de 12 bourses à des étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle	17
2. Répondre à des besoins particuliers de formation à la recherche dans des thématiques nouvelles ou stratégiques pour le Québec	Au moins 15 nouveaux boursiers soutenus dans le cadre des actions concertées d'ici 2017	 2 nouveaux boursiers en 2014-2015	18
3. Augmenter le soutien à la formation à la recherche en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées	Plus de 2 500 bourses et stages de recherche en milieu de pratique accordés par les trois Fonds à des étudiants aux cycles supérieurs d'ici 2017	 910 bourses et stages en milieu de pratique accordés, dont 80 en SSHAL	19
	Révision et mise en œuvre de nouvelles modalités de financement de stages en milieu de pratique d'ici 2017	 Programme en révision	
4. Soutenir le développement d'une relève polyvalente et qualifiée en SSHAL tout en assurant un soutien adéquat et adapté aux réalités d'aujourd'hui	Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès	 438 nouveaux boursiers en 2014-2015, avec un taux de succès de 28 %	20
	Plus de 3 000 bourses d'excellence accordées par année par les trois Fonds à des étudiants aux cycles supérieurs	 3031 bourses accordées, dont 1230 par le FRQSC	
5. Accroître le soutien à l'établissement et au développement de carrières des nouveaux chercheurs universitaires, notamment en région	Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès	 125 nouveaux professeurs-chercheurs en 2014-2015 et 364 financés cette année	23
6. Stimuler la mobilité des étudiants en SSHAL et aider à attirer les meilleurs étudiants étrangers		4 bourses doctorales pour stage international 22 bourses de doctorat pour étudiants étrangers	25
7. Maintenir une programmation flexible permettant d'accueillir une diversité de pratiques et de traditions de recherche	Adoption en 2014 d'un plan d'action en matière d'évaluation de programmes	 Amorce des travaux de préparation du rapport d'autoévaluation	26
8. Stimuler la créativité, l'expérimentation et l'exploration en favorisant le développement de projets de recherche autour de thématiques, d'objets et d'approches diversifiés		31 subventions en appui à la recherche-crétion et aux projets novateurs; 6 nouveaux professeurs-chercheurs-crétion; 2 bourses doctorales en recherche-crétion	29
9. Augmenter le soutien à des masses critiques de chercheurs (équipes, regroupements, centres, instituts, etc.) en reconnaissant la diversité des objets de recherche	Révision de la complémentarité des programmes d'infrastructures de recherche d'ici 2016 (en lien avec le plan d'action en matière d'évaluation de programmes)	 Évaluation de la programmation remise à l'année 2015-2016	30
10. Favoriser la conception de nouvelles infrastructures de recherche de manière à générer des avancées en SSHAL, et assurer l'exploitation à leur plein potentiel des équipements de recherche actuels de manière à en améliorer l'accès et le partage		Financement des plateformes et équipements majeurs sous la responsabilité du MEIE Collaborations à des initiatives pour l'amélioration et le partage des infrastructures de recherche	32
11. Faciliter la recherche en partenariat afin de développer le savoir et son partage dans des domaines stratégiques pour le Québec et dans une perspective de démocratisation des savoirs	Mise en œuvre, en collaboration avec les deux autres Fonds, d'un programme de recherche-action intégrant les professionnels et utilisateurs de la recherche dans le processus de recherche	 Ce mode de recherche est intégré dans les pratiques en SSHAL	32
12. Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique	Adoption et mise en œuvre d'une politique des Fonds de recherche du Québec en matière de conduite responsable en recherche d'ici 2017	 Politique adoptée, mise en œuvre débutée	34
	Développement d'un programme de recherche intersectorielle en éthique	 Appel de propositions en cours d'élaboration	

 Réalisé       En voie de réalisation

Rapport annuel de gestion 2014-2015 du FRQSC

Objectifs	Cibles du plan stratégique 2014-2017	Résultats 2014-2015	Page
13. Accroître les collaborations entre les chercheurs québécois, canadiens et internationaux ( <i>voir aussi l'orientation 4, objectif 22</i> )	Adoption d'une stratégie d'internationalisation d'ici 2016 Au moins deux ententes de collaboration canadiennes ou internationales d'ici 2016	 Élaboration en cours  Amorce du renouvellement de la collaboration avec l'ANR	35
14. Soutenir la communauté de la recherche (chercheurs et étudiants-chercheurs) en matière de mobilisation des connaissances	Mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des connaissances d'ici 2015	 Stratégie 2014-2017 mise en œuvre	36
15. Jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats et de collaborations entre chercheurs et utilisateurs de la recherche	Coordination d'activités de transfert des connaissances dans le cadre des actions concertées	 Tenue de 14 activités de transfert	37
16. S'associer davantage avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert en vue de favoriser l'appropriation des connaissances par les milieux visés		Collaborations avec des organismes de liaison et de transfert en innovation sociale et des organismes de promotion de la science	37
17. Mettre de l'avant le rôle central des SSHAL dans la compréhension des grandes problématiques humaines et sociétales ainsi que dans la conception de voies d'action et de solutions		7 initiatives de promotion auprès des instances gouvernementales et du milieu des affaires, 2 forums de réflexion sur la recherche intersectorielle, 2 présentations lors de congrès	38
18. Mettre en valeur la recherche soutenue par le Fonds et en démontrer l'impact dans la société	Déploiement d'une revue annuelle 3 Fonds, en vue de regrouper sous une seule publication la revue annuelle <i>Recherches innovations</i> du FRQSC, le bulletin du FRQNT et la revue du FRQS Développement d'une stratégie de mesure d'impact de la recherche d'ici mars 2015	 Action reportée  Stratégie développée	39
19. Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL ici et ailleurs	Mise en œuvre de nouveaux outils de diffusion d'ici 2017	38 articles traduits dans le cadre des actions concertées  19 capsules Web sur des résultats de recherche	40
20. Faciliter et assurer le soutien à des initiatives intersectorielles (projets, équipes, centres, réseaux, consortiums, etc.)	Augmentation du nombre d'initiatives ou de programmes conjoints entre les Fonds d'ici 2017 (15 en 2013-2014) Au moins 5 % du budget des Fonds consacré à des activités intersectorielles	 19 initiatives ou programmes conjoints  2,2 % du budget total des trois Fonds	41
21. Encourager les collaborations entre chercheurs issus de divers milieux (universités, collèges, industries, ministères, OBNL, etc.)	Soutien de 30 nouveaux chercheurs de collège d'ici 2017	 17 nouveaux chercheurs de collège financés	43
22. Accroître la qualité et la convivialité des services offerts par les Fonds, dans un contexte de gouvernement ouvert	Taux de satisfaction de la communauté scientifique de plus de 85 % Maintien du nombre de mandats d'évaluation scientifique par des ministères et organismes	 Taux de satisfaction égal ou supérieur à 84 % pour 4 des 6 principaux programmes en concours  Maintien : 3 mandats d'évaluation scientifique	44
23. Favoriser la qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec		Signature de 2 conventions collectives 12 capsules du PAE 29 activités de formation 12 rencontres du personnel	46
24. Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance et une saine gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité	Mise en œuvre d'une politique de gestion des risques en 2014 Révision des balises et normes en matière d'éthique et d'intégrité d'ici 2015	 Mise en œuvre réalisée  Révision reportée	47

 Réalisé       En voie de réalisation

## PARTIE 3 LES RÉSULTATS

### LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION 2014-2015

#### ORIENTATION 1 : FORMATION ET RELÈVE

*Appuyer la formation et assurer une relève diversifiée et créative pour le développement de la recherche et de la société*

#### AXE 1.1 : FORMATION À LA RECHERCHE

**OBJECTIF 1 : FAVORISER L'INITIATION ET LA FORMATION À LA RECHERCHE DES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL ET DU 1<sup>ER</sup> CYCLE AFIN D'ENCOURAGER L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES EN RECHERCHE**

#### Maintien de mesures visant à initier les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle à la recherche

Cible annuelle atteinte

✓ Attribution de 12 bourses en 2014-2015

Le programme Bourse d'initiation à la recherche au premier cycle, qui est réservé aux étudiants inscrits dans les six universités en région, est implanté comme programme régulier depuis 2007-2008. Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à amorcer une carrière de chercheur dans les domaines couverts par le Fonds. Cette année, des 12 bourses octroyées, le tiers l'ont été à des étudiants du domaine Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, et le quart à des étudiants du domaine Arts, littérature et société (*voir les Tableaux des octrois, p. 50*). De ces candidats, 10 étaient des femmes, comparativement à 9 en 2013-2104 et 7 en 2012-2013.

#### Exploration de la généralisation de ces mesures à tous les établissements d'enseignement supérieur et de mesures visant l'initiation des étudiants du collégial à la recherche

La réflexion quant à la généralisation de cette mesure à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et à l'exploration de mesures visant à favoriser l'initiation des étudiants au collégial à la recherche est reportée faute de financement additionnel.

#### Poursuite du soutien indirect aux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle universitaire dans le cadre des subventions accordées par le Fonds

Les chercheurs consacrent une part importante des subventions de recherche octroyées par le FRQSC au soutien des étudiants formés dans le cadre de leurs projets de recherche par des rémunérations, des bourses et des compléments de bourses. En 2014-2015, 937 étudiants de 1<sup>er</sup> cycle universitaire ont bénéficié d'un tel soutien financier, pour un total de 1 327 617 \$, et ce, à travers 11 programmes de subvention.

## OBJECTIF 2 : RÉPONDRE À DES BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION À LA RECHERCHE DANS DES THÉMATIQUES NOUVELLES OU STRATÉGIQUES POUR LE QUÉBEC

### Offre de bourses dans le cadre d'actions concertées ciblées ou thématiques

Cible annuelle non atteinte

✓ Au moins 5 nouveaux boursiers soutenus dans le cadre d'actions concertées d'ici mars 2015

Les actions concertées sont des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent milieu pour développer une relève de chercheurs dans une perspective multidisciplinaire. Cette année, deux nouvelles bourses doctorales ont été octroyées, portant à six le nombre total de bourses doctorales et postdoctorales offertes dans le cadre de quatre actions concertées. Elles ont été accordées pour l'action concertée Vieillesse de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques; deux autres bourses concernent l'action concertée Persévérance et réussite scolaires; une bourse touche l'action concertée Programme de recherche sur l'écriture et une bourse l'action concertée Programme de recherche en sécurité routière FRQSC, SAAQ, FRQS. Le total de ces bourses s'élève à 110 000 \$. La diminution du financement dans le programme Actions concertées explique le nombre inférieur de bourses en 2014-2015 par rapport aux années précédentes. Pour les domaines couverts, voir les *Tableaux des octrois*, p. 50.

#### ACTIONS CONCERTÉES 2014-2015 RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES

Thématique	Niveau d'études	Nbre de bourses	Montant (\$)
Programme de recherche sur l'écriture	Doctorat	1	25 000 \$
Programme de recherche sur la sécurité routière	Postdoctorat	1	40 000 \$
Persévérance et réussite scolaires	Doctorat et postdoctorat	2	11 666 \$
Vieillesse de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques	Doctorat et postdoctorat	2	33 334 \$
<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>110 000 \$</b>

### Offre de bourses par l'entremise d'un nouveau programme de recherche sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques et sociaux liés aux nanotechnologies (NE<sup>3</sup>LS)

Cible annuelle reportée

✓ Lancement du programme de recherche d'ici mars 2015

Le FRQSC est partenaire du FRQNT, du FRQS et du MEIE pour le soutien du développement d'un réseau de recherche et d'innovation visant l'étude des aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies (NE<sup>3</sup>LS) dans le cadre de son programme Actions concertées. Le nouveau programme de recherche, en vertu duquel des bourses seront éventuellement attribuées par l'entremise des équipes qui soumettront une demande, favorisera ainsi un environnement de recherche plus approprié pour les étudiants. Dans le cadre de l'ancien programme, une bourse de doctorat est encore active. Cependant, le Fonds n'a pas obtenu les crédits additionnels qui auraient permis le lancement du programme de recherche et la poursuite du financement du réseau.

### Exploration d'incitatifs financiers dédiés à la relève pour des priorités émergentes ou stratégiques

En 2014-2015, le FRQSC a amorcé sa réflexion pour appuyer la relève dans des thématiques stratégiques, notamment par sa collaboration à la tenue des Journées de la relève Acfas-FRQ (voir l'objectif 18).

**OBJECTIF 3 : AUGMENTER LE SOUTIEN À LA FORMATION À LA RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE AFIN DE FACILITER L'INTÉGRATION DE LA RELÈVE DANS DES CARRIÈRES DIVERSIFIÉES**

**Maintien de l'offre de bourses et de stages en milieu de pratique en la modulant davantage à la réalité de la formation à la recherche en SSHAL (BMP-Innovation et Accélération Québec)**

Le programme BMP-Innovation du FRQSC est en révision. De nouvelles modalités sont explorées afin qu'il soit mieux arrimé aux besoins exprimés par les étudiants, les milieux académiques et les milieux de pratique, puisque, dans sa forme actuelle, il connaît peu de succès. En 2014-2015, une nouvelle bourse de maîtrise a été octroyée sur les deux demandes admissibles, en plus du maintien de quatre bourses octroyées précédemment, pour un total de cinq boursiers, dont deux dans le domaine Arts, littérature et société et trois dans le domaine Gestion des organisations. En 2014-2015, 75 stages Accélération Québec ont été offerts dans le secteur des SSHAL; 54 étudiants ou stagiaires postdoctoraux ont ainsi pu s'en prévaloir, dans le cadre de l'entente des FRQ avec MITACS, parmi les 670 stages offerts dans le cadre de ce programme géré par le FRQNT. L'ensemble de ces stages est soutenu par les crédits de la SQRI (pour les données de la SQRI, voir les Tableaux des octrois, p. 50).

**NOMBRE DE STAGES  
ACCÉLÉRATION QUÉBEC**

	SNG	SSHAL	Santé	Total
Maîtrise	144	31	15	<b>190</b>
Doctorat	190	38	12	<b>240</b>
Postdoctorat	205	6	29	<b>240</b>
<b>Total</b>	<b>539</b>	<b>75</b>	<b>56</b>	<b>670</b>

**AXE 1.2 : SOUTIEN À LA RELÈVE**

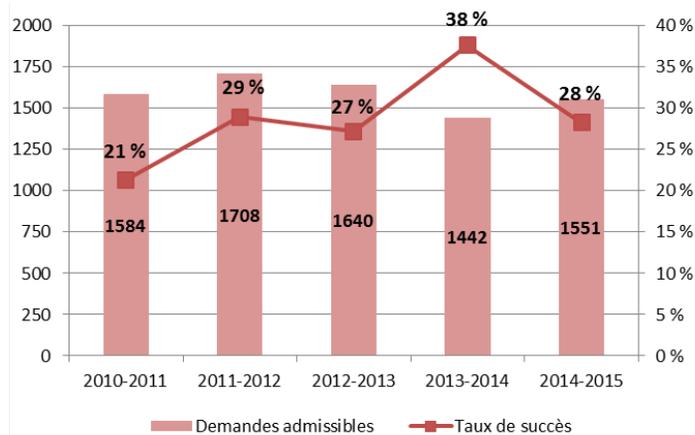
**OBJECTIF 4 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELÈVE POLYVALENTE ET QUALIFIÉE EN SSSHAL TOUT EN ASSURANT UN SOUTIEN ADÉQUAT ET ADAPTÉ AUX RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI**

**Maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat**

*Cible annuelle atteinte* ✓ Au moins 30 % de l'investissement du Fonds consacré au soutien direct aux étudiants et stagiaires postdoctoraux

En 2014-2015, le nombre de nouveaux boursiers totalise 438, comparativement à 542 en 2013-2014. Le Fonds a maintenu le niveau de son offre de bourses aux étudiants de maîtrise (187 bourses à la maîtrise), mais diminué son offre pour les étudiants au doctorat et au postdoctorat, compte tenu des crédits disponibles (192 au doctorat et 59 au postdoctorat). Concrètement, il a attribué 104 bourses de moins que l'an passé, atteignant un taux de succès de 35 % dans les programmes de maîtrise et d'environ 25 % pour les programmes de doctorat et postdoctorat. Ainsi, 36 % du budget du Fonds a été consacré au soutien direct aux étudiants et stagiaires postdoctoraux cette année. La répartition des bourses par domaine se trouve dans les *Tableaux des octrois*.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES ET DU TAUX DE SUCCÈS (BOURSES DE MAÎTRISE, DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT)**



**RÉSULTAT DES CONCOURS**

**MAÎTRISE**

	Demands admissibles (a)	Demands recommandées (b)	Demands financées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
2010-2011	580	561	132	24 %	23 %
2011-2012	611	596	192	32 %	31 %
2012-2013	585	570	157	28 %	27 %
2013-2014	430	416	178	43 %	41 %
<b>2014-2015</b>	<b>535</b>	<b>508</b>	<b>187</b>	<b>37 %</b>	<b>35 %</b>

**DOCTORAT**

	Demands admissibles (a)	Demands recommandées (b)	Demands financées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
2010-2011	813	780	165	21 %	20 %
2011-2012	902	857	247	29 %	27 %
2012-2013	844	809	228	28 %	27 %
2013-2014	820	775	297	38 %	36 %
<b>2014-2015</b>	<b>793</b>	<b>765</b>	<b>192</b>	<b>25 %</b>	<b>24 %</b>

**POSTDOCTORAT**

	Demands admissibles (a)	Demands recommandées (b)	Demands financées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
2010-2011	191	162	40	25 %	21 %
2011-2012	195	164	55	34 %	28 %
2012-2013	211	178	61	34 %	29 %
2013-2014	192	166	67	40 %	35 %
<b>2014-2015</b>	<b>223</b>	<b>191</b>	<b>59</b>	<b>31 %</b>	<b>26 %</b>

### Poursuite du soutien indirect aux étudiants et stagiaires postdoctoraux dans le cadre des subventions accordées par le Fonds

La formation de la relève est un objectif majeur des programmes de subventions du FRQSC. En accord avec les objectifs spécifiques de chaque programme, les chercheurs consacrent une part importante des subventions au soutien des étudiants formés dans le cadre de leurs projets de recherche : rémunération, bourses et compléments de bourses. Les rapports financiers transmis pour les principaux programmes du FRQSC révèlent que 12,2 M\$ ont servi au soutien de 3 789 étudiants et stagiaires postdoctoraux, en plus de l'investissement direct du Fonds par ses programmes de bourses et de stages.

**AIDE FINANCIÈRE À  
DES ÉTUDIANTS ET  
STAGIAIRES  
POSTDOCTORAUX –  
PROVENANT DES  
SUBVENTIONS  
VERSÉES  
(rapports financiers  
2013-2014)**

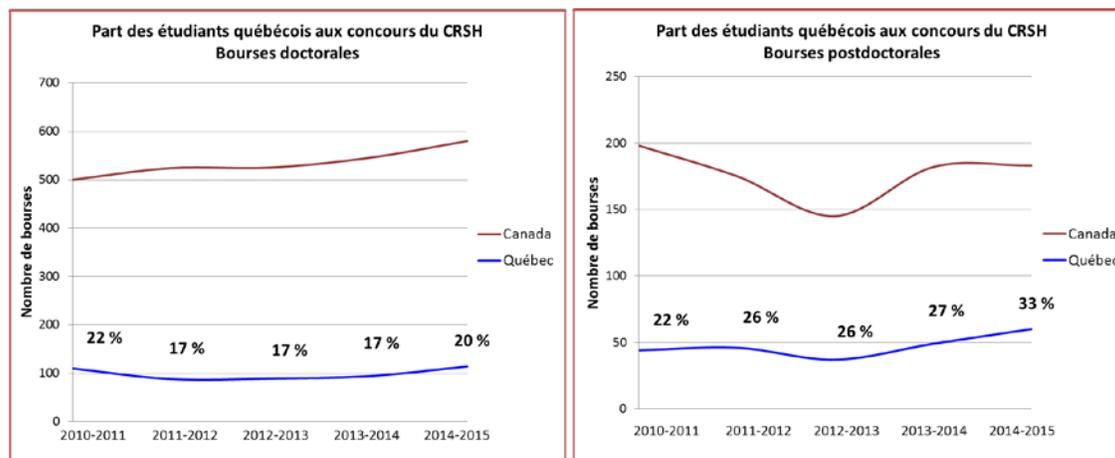
Programme	Nombre					Montant	Part des subventions
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Post doct.	Total		
Actions concertées	146	284	151	7	588	2 033 733 \$	43,2 %
Appui à des coll. interAgences FRQSC-ANR	10	27	15	1	53	195 215 \$	53,3 %
Appui à la recherche-crédation	37	85	29	2	153	386 153 \$	44,1 %
Appui aux projets novateurs	3	12	4	1	20	56 668 \$	50,6 %
Chercheurs de collège	205	7	6	1	219	44 224 \$	4,7 %
Établissement nouveaux prof.-chercheurs-crédateurs	9	9	-	-	18	44 779 \$	59,2 %
Établissement nouveaux professeurs-chercheurs	259	565	228	15	1067	2 495 503 \$	59,3 %
Regroupements stratégiques	54	166	138	18	376	1 687 040 \$	27,0 %
Soutien aux équipes de recherche	177	494	435	50	1156	4 637 378 \$	41,1 %
Soutien aux infrastructures de recherche / CAU	8	13	4	2	27	118 055 \$	12,0 %
Soutien aux infrastructures de recherche / IU	29	45	33	5	112	517 380 \$	28,5 %
<b>Total</b>	<b>937</b>	<b>1707</b>	<b>1043</b>	<b>102</b>	<b>3789</b>	<b>12 216 129 \$</b>	<b>38,7 %</b>

### Offre de bourses de recherche à des étudiants faisant partie de groupes de recherche travaillant sur des thématiques interdisciplinaires, intersectorielles ou stratégiques pour le Québec (défis de société)

Puisque le Fonds n'a pas lancé de programme sur les défis de société au cours de l'exercice 2014-2015, aucune bourse n'a été octroyée.

### Ajustements aux programmes de bourses en complémentarité avec les interventions du CRSH en matière de relève et suivi de la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux

En vue d'assurer une meilleure complémentarité entre ses actions et celles de son homologue fédéral, le Fonds suit de près l'offre de programmes de bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Le Fonds s'intéresse notamment à la performance des étudiants québécois qui participent aux concours du CRSH. Au cours des treize dernières années, le nombre de bourses accordées par le CRSH a augmenté sensiblement, comme l'illustre le graphique suivant. Encore cette année, l'attribution de sommes à des étudiants québécois représente 26 % du montant total distribué par le CRSH en bourses à l'ensemble des étudiants canadiens. Les étudiants québécois demeurent sous-représentés, car ils composent 30 % de l'effectif universitaire canadien inscrit à temps plein aux cycles supérieurs. Une entente est également en cours d'élaboration avec le CRSH pour faciliter le partage de données afin de mieux suivre la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux.



### Suivi des retombées des bourses accordées

Voici les principaux résultats de l'enquête portant sur les 470 boursiers qui ont reçu leur dernier versement en 2014. Signalons le bon taux de réponse obtenu, qui atteint 68 % (321 répondants).

#### PROFIL DU BOURSIER ET IMPACT DE LA BOURSE (COHORTE DE 2014)

##### Portrait du boursier

- Parmi les 321 répondants, on trouve 107 boursiers à la maîtrise, 175 au doctorat et 39 au postdoctorat;
- L'âge moyen des boursiers est de 26 ans à la maîtrise, de 29 ans au doctorat et de 33 ans au postdoctorat;
- On trouve à la fois des femmes et des hommes dans tous les domaines couverts par le Fonds;
- La moitié des boursiers sont répartis dans les trois domaines suivants : Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (22 %); Arts, littérature et société (15 %); Éducation, savoirs et compétences (12 %).

##### Impact de la bourse

- Une grande proportion de doctorants (45 %) et la moitié des postdoctorants font partie d'un groupe de recherche établi;
- La bourse du Fonds représente 70 % de l'ensemble des revenus de l'étudiant. Le pourcentage de boursiers qui a occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds s'élève à 80 % à la maîtrise, 86 % au doctorat et 81 % au postdoctorat;
- Dans la très grande majorité des cas, les candidats occupent un emploi rémunéré assez ou fortement lié à leur formation : certains travaillent à un projet de recherche, d'autres sont auxiliaires ou assistants de recherche, et d'autres encore occupent un poste de chargé de cours ou font un stage; 90 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation;
- 54 % des boursiers bénéficient d'une ou de plusieurs autres bourses qui leur ont été accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles sur le cumul partiel permis;
- 82 % des répondants ont à leur actif en moyenne près de quatre publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse;
- 92 % des boursiers considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

**OBJECTIF 5 : ACCROÎTRE LE SOUTIEN À L'ÉTABLISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DES NOUVEAUX CHERCHEURS UNIVERSITAIRES, NOTAMMENT EN RÉGION**

**Maintien du programme dédié aux nouveaux chercheurs et bonification de l'enveloppe**

*Cible annuelle atteinte* ✓ Taux de succès d'au moins 50 % au concours  
Établissement de nouveaux chercheurs

En 2014-2015, le Fonds a maintenu son soutien aux programmes d'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs : 125 nouveaux professeurs-chercheurs, dont 6 nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs, ont ainsi obtenu une subvention cette année, ce qui représente un taux de succès similaire à celui de l'an dernier (53 % pour les nouveaux professeurs-chercheurs et 55 % pour les nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs).

<b>RÉSULTAT DES CONCOURS</b>		Nombre de demandes admissibles (a)	Nombre de demandes recommandées (b)	Nombre de demandes financées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
<b>NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS</b>	2010-2011	200	152	104	68 %	52 %
	2011-2012	196	148	103	70 %	53 %
	2012-2013	216	170	106	62 %	49 %
	2013-2014	238	189	126	67 %	53 %
	<b>2014-2015</b>	<b>226</b>	<b>171</b>	<b>119</b>	<b>70 %</b>	<b>53 %</b>
<b>NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS-CRÉATEURS</b>		Nombre de demandes admissibles (a)	Nombre de demandes recommandées (b)	Nombre de demandes financées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
	2010-2011	8	5	3	60 %	38 %
	2011-2012	7	5	2	40 %	29 %
	2012-2013	7	7	3	43 %	43 %
	2013-2014	7	3	3	100 %	43 %
	<b>2014-2015</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>60 %</b>	<b>55 %</b>

**Suivi de la performance des nouveaux chercheurs financés au chapitre des réalisations (rapport final du chercheur) et du financement obtenu**

En 2014-2015, le Fonds a soutenu financièrement 364 nouveaux professeurs-chercheurs, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'an dernier, où l'on en comptait 331. Les nouveaux chercheurs poursuivent leurs activités dans l'ensemble des domaines couverts par le Fonds. Pour voir dans quels domaines ils travaillent, se référer aux *Tableaux des octrois*.

La grande majorité des nouveaux chercheurs (97, soit 82 % des 119 récipiendaires du concours de l'année 2014-2015) font état de l'obtention d'un financement à titre individuel qui provient d'une source autre que le Fonds. Pour la plupart des nouveaux chercheurs, le financement découle du CRSH (36) – principalement par le programme Savoir (18) – ou d'un programme de démarrage ou d'intégration offert par leur établissement (41).

Sur le plan des retombées, le Fonds est en mesure d'apprécier la portée de sa subvention aux chercheurs en début de carrière grâce au rapport final qu'ils lui font parvenir et qui fait état des activités qu'ils ont réalisées dans le cadre de la subvention obtenue. Les renseignements recueillis portent notamment sur la formation d'étudiants, les collaborations et les partenariats développés, et les activités de diffusion et de transfert. Pour le Fonds, les objectifs poursuivis sont triples : favoriser la diffusion et la promotion des réalisations des chercheurs qu'il finance; mesurer la performance de ces chercheurs au chapitre des réalisations; obtenir des données sur le programme en vue d'en assurer une évaluation périodique. Le tableau de la page suivante établit une synthèse des données recueillies.

De plus, le Fonds a maintenu le financement de trois subventions accordées à des nouveaux professeurs-chercheurs dans le cadre de l'entente avec la Fondation Antoine-Turmel pour le financement de projets sur des thématiques liées à la persévérance et à la réussite scolaires.

RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX CHERCHEURS  
(COHORTE DE 2013)

TYPES DE RETOMBÉES	PRINCIPAUX RÉSULTATS
Formation d'étudiants	<p><b>Des 87 répondants, 81 nouveaux chercheurs ont supervisé 274 étudiants (moyenne de trois étudiants par nouveau chercheur)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>42 étudiants du premier cycle</li> <li>156 étudiants du deuxième cycle</li> <li>70 étudiants du troisième cycle</li> </ul> <p><b>Participation des stagiaires postdoctoraux à la réalisation des projets de recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 stagiaires postdoctoraux</li> </ul>
Collaborations et partenariats	<p><b>Collaborations universitaires avec des chercheurs de l'extérieur du Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>59 % des nouveaux chercheurs (51 sur 87) ont établi 119 collaborations avec des chercheurs de l'extérieur du Québec, dont 11 % des collaborations avec le Canada, 17 % avec les États-Unis et 29 % avec la France</li> </ul> <p><b>Partenariats par secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Près de la moitié des nouveaux chercheurs ont établi une soixantaine de partenariats de recherche, dont 61 % des partenariats avec des chercheurs du secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, 14 % avec des OBNL et 9 % avec des collaborateurs du milieu de la santé et des services sociaux</li> </ul>
Activités de diffusion et de transfert	<p><b>Diffusion des résultats auprès des pairs, des milieux de pratique et du grand public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>78 nouveaux chercheurs (90 %) ont à leur actif 363 publications, soit une moyenne de près de cinq publications par chercheur; 54 % des publications sont des articles publiés dans des revues avec comité de lecture</li> <li>81 nouveaux chercheurs (93 %) ont réalisé au total 533 présentations</li> <li>18 nouveaux chercheurs (21 %) ont diffusé leurs résultats dans les médias, pour un total de 35 activités de diffusion, principalement à la radio et dans la presse écrite</li> <li>31 nouveaux chercheurs (36 %) ont réalisé des activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs potentiels, principalement dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur</li> </ul>

**Mise en œuvre par le Fonds d'un programme de chaires de recherche**

*Cible annuelle annulée*

✓ Lancement d'un programme de chaires

Le lancement d'un appel de propositions pour des chaires de recherche sur l'identité québécoise a été annulé.

**AXE 1.3 : MOBILITÉ**

**OBJECTIF 6 : STIMULER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EN SSHAL ET AIDER À ATTIRER LES MEILLEURS ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

**Soutien de stages internationaux pour des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle membres de regroupements stratégiques**

*Cible annuelle atteinte* ✓ Maintien des engagements en cours

Dans le cadre de l'actualisation de la SQRI, le MEESR a mis à la disposition du Fonds des sommes supplémentaires consacrées au développement et à la consolidation des actions internationales des regroupements stratégiques. Au cours de l'année 2014-2015, le programme Bourses pour stage international a été maintenu pour quatre stagiaires. La durée moyenne des stages est d'environ trois mois et le coût moyen des stages s'élève à 6 250 \$. Ces étudiants font partie de trois regroupements stratégiques : le Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative; Figura, le centre de recherche sur le texte et l'imaginaire; le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

**Offre de bourses d'excellence à des étudiants étrangers désireux d'entreprendre ou de poursuivre des études au Québec**

*Cible annuelle atteinte* ✓ Au moins 5 bourses d'excellence à des étudiants étrangers d'ici mars 2015

En 2014-2015, le programme Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers a aidé financièrement 22 étudiants étrangers (y compris des étudiants du reste du Canada) souhaitant réaliser des études doctorales dans une université québécoise. Ce programme vise à attirer au Québec les meilleurs candidats étrangers dans les domaines suivants : sciences naturelles, sciences mathématiques, génie, sciences sociales et humaines, arts et lettres. Il permet également aux Fonds de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec en matière d'accueil d'étudiants étrangers. Cette année, six nouvelles demandes ont été financées pour des étudiants qui viennent tous de l'extérieur du Canada.

**Offre de suppléments pour les personnes qui réalisent des stages ou étudient hors Québec dans le cadre de bourses d'excellence en recherche**

En 2014-2015, six boursiers au doctorat ont bénéficié de suppléments pour études ou stages hors Québec (Alberta, Ontario, France, Pays-Bas, Afrique et États-Unis).

## **ORIENTATION 2 : ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE**

*Renforcer l'environnement de recherche en reconnaissant la diversité des approches et des objets de recherche*

### **AXE 2.1 : CAPACITÉ DE RECHERCHE**

#### **OBJECTIF 7 : MAINTENIR UNE PROGRAMMATION FLEXIBLE PERMETTANT D'ACCUEILLIR UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES ET DE TRADITIONS DE RECHERCHE**

##### **Poursuite de la mise en œuvre d'une évaluation externe de la programmation du Fonds**

*Cible annuelle reportée*

✓ Rapport d'autoévaluation, cahier des charges et plan pour l'application des recommandations du comité externe réalisés d'ici mars 2015

En juin 2013, le conseil d'administration du FRQSC a approuvé une politique d'évaluation externe et de révision de la programmation et de ses programmes. Cette politique se déploie sous trois volets :

- 1) Évaluation de la programmation du FRQSC;
- 2) Évaluation des programmes à la demande du conseil d'administration;
- 3) Bonification périodique du contenu des programmes à la suite du cycle complet d'un concours et en tenant compte des bilans des comités d'évaluation.

En 2014-2015, à la suite de l'adoption du mandat du comité d'évaluation externe dans l'exercice précédent, le Fonds a amorcé le processus de recrutement des évaluateurs à inviter pour former un comité d'évaluation externe composé d'un représentant du Québec, d'un autre du Canada et d'un autre encore de l'international. Une liste de candidats proposés a été approuvée par le C. A. en juin 2014. De plus, les travaux de préparation du rapport d'autoévaluation de la programmation ont été poursuivis. Ce rapport vise à amorcer une réflexion autour de trois grands objectifs : s'assurer de la cohérence d'ensemble de l'offre de programmes du Fonds; se doter de moyens pour maintenir cette cohérence en lien avec les mandats du Fonds; attester de l'arrimage global entre la planification stratégique et l'offre de programmes. Compte tenu du manque d'effectifs pour collaborer à la mise en œuvre de cette démarche, elle a été reportée à l'année 2015-2106.

##### **Harmonisation des règles des programmes**

En 2014-2015, le Fonds a harmonisé l'ensemble des règles des programmes en concours avec les Règles générales communes. Cette opération s'est terminée en juin avec l'approbation par le C. A.; elle est davantage détaillée dans l'objectif 24 du présent rapport.

##### **Amélioration continue du processus d'évaluation par les pairs**

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche grâce à un processus d'évaluation par les pairs. En 2014-2015, 102 comités d'évaluation ont siégé dans le cadre des programmes du Fonds. Parmi ceux-ci, 20 comités, réunissant de trois à huit évaluateurs, ont siégé pendant une journée ou deux pour évaluer les demandes soumises aux différents programmes de subventions. Par ailleurs, 61 comités formés de trois évaluateurs se sont réunis en conférence téléphonique afin de classer au mérite les demandes de bourses de maîtrise et de doctorat, et 16 autres comités ont évalué les demandes de bourses postdoctorales. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. Ce sont donc 396 évaluateurs qui, cette année, ont appuyé le Fonds dans la réalisation de sa mission.

En 2014-2015, certaines mesures ont été adoptées afin d'améliorer le processus d'évaluation par les pairs. Tout d'abord, le FRQSC a finalisé le passage au « sans papier » avec l'adoption de ce processus pour les programmes de bourses, diminuant ainsi le temps de traitement des demandes soumises. De plus, à l'instar de ce qui se fait dans les programmes de bourses à la maîtrise et au doctorat, aucune fiche de rétroaction ne sera dorénavant transmise aux candidats au programme de bourse postdoctorale à la suite des comités d'évaluation. Des conseillers scientifiques ne siègent plus à certains comités d'évaluation (notamment celui des bourses postdoctorales), et ce, en vue d'alléger les frais liés à la tenue des comités. Finalement, certains comités, avec de petits nombres d'évaluateurs et de dossiers à évaluer, utilisent à l'occasion la webconférence (Webex) afin de faciliter le recrutement d'experts internationaux qui ne peuvent se déplacer et de diminuer les coûts d'opération.

### Poursuite des rencontres périodiques et des consultations auprès de la communauté scientifique et des partenaires du Fonds au sujet de l'offre de programmes du Fonds

Chaque année, le Fonds présente les changements apportés à ses programmes et les nouveautés lors de rencontres avec les administrateurs de la recherche des universités. Il s'assure également de rencontrer au besoin les responsables des équipes de recherche et des regroupements stratégiques, de même que les administrateurs de la recherche dans les universités. S'ajoutent à cela des échanges avec les interlocuteurs des organismes gouvernementaux et des milieux de pratique. De plus, le personnel du Fonds a participé à plusieurs activités, notamment pour faire connaître ses programmes d'aide financière, les nouveautés, les résultats de ses concours ou encore ses actions en matière de transfert de connaissances. En plus d'assurer une présence lors des principales manifestations à caractère scientifique – tel le 82<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas, qui a eu lieu à Montréal du 12 au 16 mai 2014 – et d'entretenir des liens avec les représentants des universités québécoises et des partenaires du Fonds, le directeur scientifique du Fonds, accompagné des directeurs scientifiques des autres Fonds et du scientifique en chef, a entrepris en 2014-2015 une nouvelle tournée des universités et des collèges. En 2014-2015, cinq universités ont reçu leur visite. Cette tournée se poursuivra en 2015-2016.

Par ailleurs, deux rencontres ont été organisées en août, l'une avec les agents de liaison des universités, l'autre avec les bureaux de la recherche, pour discuter de l'offre de programmes du Fonds pour l'année 2015-2016 et des ajustements apportés aux règles et modalités des programmes.

### Suivi de la performance des programmes

Cible annuelle atteinte

✓ Absence de fluctuation importante dans les taux annuels de financement et les taux de succès

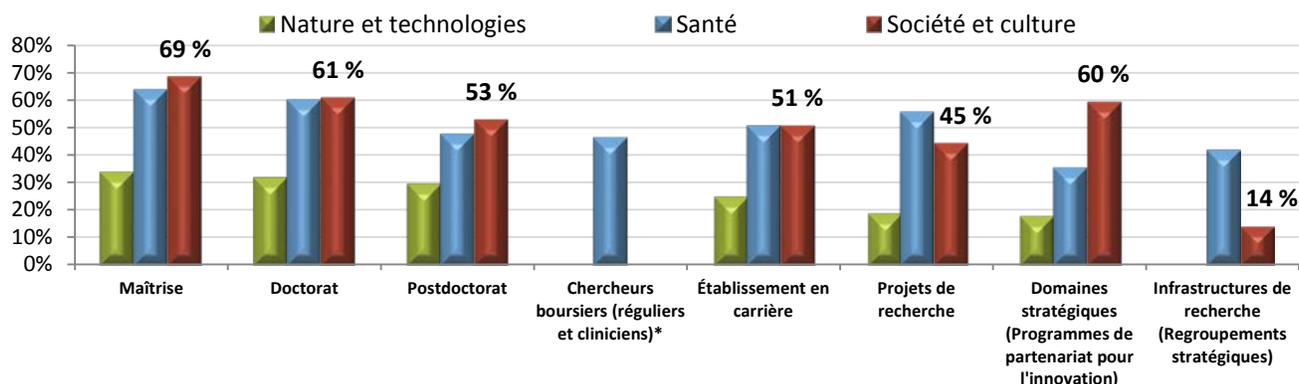
En 2014-2015, le nombre de nouvelles subventions totalise 291, pour un total de 772 projets financés durant l'exercice. Dans l'ensemble, le Fonds a maintenu le niveau de son offre dans les différents programmes, attribuant le même nombre de subventions que l'an dernier pour les programmes Soutien aux équipes de recherche et Appui à la recherche-crédation. Pour les variations aux programmes offerts aux nouveaux professeurs-chercheurs (objectif 5), aux boursiers (objectif 4), aux regroupements stratégiques (objectif 9) et aux actions concertées (objectif 11), se référer à l'objectif correspondant. Pour le détail, voir les *Tableaux des octrois*.

<b>RÉSULTAT DES CONCOURS</b>		Nombre de demandes admissibles (a)	Nombre de demandes recommandées (b)	Nombre de demandes financées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
<b>SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE</b>	2010-2011	94	74	33	45 %	35 %
	2011-2012	95	79	30	38 %	32 %
	2012-2013	107	86	30	35 %	28 %
	2013-2014	109	99	34	34 %	31 %
	<b>2014-2015</b>	<b>92</b>	<b>84</b>	<b>34</b>	<b>40 %</b>	<b>37 %</b>
<b>APPUI À LA RECHERCHE-CRÉATION</b>	2010-2011	23	21	8	38 %	35 %
	2011-2012	19	17	7	41 %	37 %
	2012-2013	23	21	8	38 %	35 %
	2013-2014	16	11	9	82 %	56 %
	<b>2014-2015</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>47 %</b>	<b>47 %</b>

En SSHAL, la part des femmes dans les demandes admissibles aux programmes de bourses de formation s'élève à 71 % en 2014-2015, une donnée supérieure à la moyenne des 10 dernières années (61 %). La situation est similaire du côté des subventions, où les femmes représentaient cette année 50 % des demandeurs, comparativement à une moyenne de 42 % ces 10 dernières années. Pour les programmes destinés aux nouveaux professeurs-chercheurs, la part des femmes (54 %) est légèrement supérieure à celle des hommes alors que dans les subventions d'infrastructures de recherche (équipes et regroupements stratégiques), elle est passablement moindre (37 %). Au cours des dix dernières années, les candidates à titre de responsable bénéficient de taux de succès équivalents à ceux

des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière. Dans les différents programmes de subvention, le plus grand nombre et la plus forte proportion de femmes se trouvent essentiellement dans les domaines Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, ainsi que Éducation, savoirs et compétences. En 2014-2015, 55 % des 252 demandes présentées par des candidates se concentrent dans ces deux domaines.

**PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CANDIDATS (À TITRE DE RESPONSABLES)  
AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DES FONDS DE RECHERCHE POUR L'ANNÉE 2014-2015**



**Suivi de l'évolution du contexte de la recherche**

La communauté de recherche que le Fonds soutient est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et ses pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent à plus de 4 800 professeurs-chercheurs et chercheurs-créateurs (50 % du corps professoral), et à plus de 19 300 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein (51 % de l'effectif étudiant). À cela s'ajoutent des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

**PROPORTION DE PROFESSEURS-CHERCHEURS ET D'ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT EN SSHAL DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOISE**

Ensemble des établissements universitaires du Québec		Professeurs-chercheurs <sup>(1)</sup>		Étudiants de maîtrise et de doctorat <sup>(2)</sup>	
		Montant	%	Montant	%
	SSHAL	4 826	50 %	19 340	51 %
	Ensemble des secteurs	9 629	100 %	38 187	100 %

Sources : (1) CREPUQ, EPE, 2010-2011 / (2) GDEU, Automne 2012, Inscriptions à temps plein  
Il s'agit des données finales les plus récentes disponibles en date du 8 avril 2015.

Les informations sur les bourses et subventions du CRSH attribuées au Québec pour 2014-2015 ne sont pas disponibles à ce jour et seront documentées dans le prochain rapport annuel. En 2013-2014, les subventions totalisaient 85 M\$ et représentaient près de 25 % du montant attribué au Canada (ne tient pas compte des attributions à l'étranger, notamment pour les bourses). Rappelons que le poids démographique du Québec au Canada est de 23,2 %. Pour les taux de succès des étudiants au CRSH, se référer à l'objectif 4.

**PART DU QUÉBEC DANS LES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR LE CRSH**

PROGRAMME DU CRSH	2013-2014	
	Montant	%
CONNEXION	6,29 \$	19,0 %
SAVOIR	34,34 \$	24,6 %
TALENT	44,40 \$	27,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>85,02 \$</b>	<b>25,6 %</b>

Note : La part du Québec est calculée en faisant le rapport entre les montants attribués au Québec et ceux attribués au Canada. Ceci exclut les montants attribués à l'extérieur du Canada. Source : Outils de recherche des attributions, CRSH, octobre 2014

**AXE 2.2 : INNOVATION ET STRUCTURATION DE LA RECHERCHE**

**OBJECTIF 8 : STIMULER LA CRÉATIVITÉ, L'EXPÉRIMENTATION ET L'EXPLORATION EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE AUTOUR DE THÉMATIQUES, D'OBJETS ET D'APPROCHES DIVERSIFIÉS**

**Maintien des programmes dédiés à la recherche-création et bonification de leur enveloppe; maintien du programme Appui aux projets novateurs**

Le Fonds poursuit son action en faveur de la recherche-création, notamment par le maintien des programmes qui lui sont dédiés (Bourses postdoctorales en recherche-création, Établissement de nouveaux-professeurs-chercheurs-créateurs, Appui à la recherche-création et Appui aux projets novateurs). En 2014-2015, neuf nouvelles demandes ont été financées dans le programme Appui à la recherche-création, avec un taux de succès de 47 %, portant à 26 le nombre de projets financés pour ce programme, totalisant plus de 1,4 M\$. De plus, cinq nouvelles subventions ont été octroyées dans le programme Appui aux projets novateurs (taux de succès de 71 %), six à l'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs et deux bourses postdoctorales en recherche-création. Près de la moitié des demandes viennent de deux disciplines : Arts électroniques et multidisciplinaires ainsi que Cinéma et vidéo. Le bassin de provenance des candidats reste localisé : l'Université Concordia (32 %), l'Université du Québec à Montréal (17 %) et, dans une moindre mesure, l'Université de Montréal (13 %).

Un dernier concours a été lancé cette année pour le programme Appui aux arts et technologies médiatiques. Ce concours ouvert à tous les chercheurs-créateurs universitaires et à leurs collaborateurs vise des projets susceptibles d'apporter une contribution à la compréhension de la place des arts et technologies médiatiques.

**Exploration d'initiatives visant à stimuler des projets appelant la recherche-création, l'innovation sociale, la créativité, la prise de risque, l'expérimentation, la recherche-action**

Grâce à l'appui des Fonds, le Québec compte plusieurs créneaux d'excellence sur des thématiques nouvelles, porteuses ou émergentes, et autour d'approches ou de pratiques inédites de recherche. Il peut également s'enorgueillir de regroupements en recherche-création et de programmes encourageant l'expérimentation et la libre exploration, notamment dans le domaine des arts et des technologies médiatiques. Au cours de l'année 2014-2015, le Fonds a entrepris des échanges avec le CRSH quant aux modalités du concours sur l'innovation sociale à l'intention des chercheurs de collèges, afin qu'une partie de cette subvention puisse être utilisée en tant que dégageant d'enseignement. Ces rencontres ont permis d'échanger sur des collaborations futures.

Deux rencontres, organisées par le directeur scientifique, ont également eu lieu en vue de collaborations pour le soutien à des projets d'innovation sociale, avec les représentants du centre d'innovation sociale Zentrum für soziale Innovation (Autriche) et avec Alberta Culture, qui gère le Fonds en fiducie pour financer des projets d'innovation sociale (Social Innovation Endowment).

**OBJECTIF 9 : AUGMENTER LE SOUTIEN À DES MASSES CRITIQUES DE CHERCHEURS (ÉQUIPES, REGROUPEMENTS, CENTRES, INSTITUTS, ETC.) EN RECONNAISSANT LA DIVERSITÉ DES OBJETS DE RECHERCHE**

**Maintien de l'appui à des ensembles de recherche performants et suivi de leurs performance et retombées**

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. Le soutien qu'il apporte à des « infrastructures humaines » plutôt qu'à des projets ou à du financement d'infrastructures matérielles lui a permis de se distinguer de son homologue fédéral et d'assumer un rôle de soutien financier significatif. À cet égard, les programmes Regroupements stratégiques, Instituts universitaires, Centres affiliés universitaires et Soutien aux équipes de recherche constituent des leviers d'action complémentaires les uns des autres pour soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence dans une vaste gamme de sujets : changements démographiques et vieillissement de la population, crise financière mondiale et modes de gouvernance dans les organisations et les entreprises, questions d'identité et de diversité culturelle, réussite scolaire et insertion professionnelle, politiques économiques et emploi, littérature et arts, innovations sociales et développement durable, problèmes de criminalité, de sécurité ou de dépendance, toxicomanie et dépendances, besoins des communautés culturelles, services sociaux de première ligne, etc. Ces types d'infrastructures, qui suscitent des collaborations et concentrent des ressources, apportent une contribution essentielle en permettant d'approfondir des thèmes de recherche, en suscitant de nouvelles questions de recherche, en faisant en sorte que s'établissent des partenariats au Québec et à l'international, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants.

En 2014-2015, le Fonds a gardé le cap en finançant 29 regroupements stratégiques, 112 équipes, et 10 instituts et centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, il s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME  
REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de regroupements financés	28	32 ***	28	28	29
Enveloppe totale	5,8 M\$	6,3 M\$	6 M\$	6 M\$	6 M\$
Subvention moyenne par regroupement *	207 277 \$	215 006 \$	214 570 \$	221 556 \$	223 883 \$
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 651	1 958	1 749	1 901	1 928
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	58,9	61,2	62,5	67,9	66,5

\* La subvention moyenne par regroupement exclut les subventions de redressement et de désengagement.

\*\* Sont compris les trois regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009.

\*\*\* Sont compris les quatre regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2011-2012.

**NOMBRE ET PROPORTION DE CHERCHEURS ÉTABLIS ET DE NOUVEAUX CHERCHEURS  
DANS LES ENSEMBLES CONSTITUÉS**

Programmes	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre total de chercheurs
Regroupements stratégiques	866 (75 %)	228 (20 %)	1 157
Soutien aux équipes de recherche	690 (72 %)	139 (20 %)	955

DES GROUPES DE RECHERCHE DYNAMIQUES SUR LE PLAN DE LA COLLABORATION  
(PORTRAIT DE 2014-2015)

<b>Collaboration interétablissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les regroupements stratégiques sont composés, en moyenne, de membres provenant de neuf types d'établissements québécois : universités, collèges, centres hospitaliers universitaires, etc. (Ce nombre varie de 4 à 22.)</li> <li>▪ Les équipes font affaire en moyenne avec quatre établissements. (Ce nombre varie entre 1 et 15.)             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 8 % des équipes (9) viennent d'un seul établissement universitaire;</li> <li>▪ 42 % des équipes (47) se trouvent dans quatre établissements et plus.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Collaboration avec des chercheurs de l'extérieur du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des 1 823 membres réguliers ou collaborateurs déclarés par les 29 regroupements stratégiques, 95 viennent d'une autre province canadienne (5 %) et 204 de l'extérieur du Canada (11 %).</li> <li>▪ Des 1 440 membres réguliers ou collaborateurs déclarés par les 112 équipes, 59 viennent d'une autre province canadienne (4 %) et 149 de l'extérieur du Canada (10 %).</li> <li>▪ La majorité des collaborations internationales des regroupements et des équipes se font avec la France et les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec la Belgique et le Royaume-Uni.</li> </ul>
<b>Collaboration intermilieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parmi les membres réguliers des 29 regroupements financés par le Fonds, on compte 45 chercheurs-créateurs (y compris les nouveaux chercheurs-créateurs), 13 chercheurs de collèges et 40 collaborateurs issus des milieux de pratique.</li> <li>▪ Parmi les membres réguliers des 112 équipes de recherche financées par le Fonds, on compte 44 collaborateurs issus des milieux de pratique, 17 chercheurs de collèges et six chercheurs gouvernementaux.</li> </ul>
<b>Collaboration intersectorielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les responsables de 15 des 29 regroupements et de 11 des 112 équipes de recherche financées par le Fonds déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche.</li> </ul>

RETOMBÉES DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES  
(à mi-parcours en 2014-2015)

Les **11 regroupements** financés qui ont fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2014-2015 ont fait état d'importantes retombées, notamment :

**Formation de la relève**

- Près de **3 000** étudiants des deuxième et troisième cycles et stagiaires postdoctoraux encadrés annuellement
- **8 %** des étudiants supervisés conjointement par plusieurs membres réguliers d'un même regroupement

**Avancement et transfert de connaissances**

- Plus de **400** subventions obtenues conjointement par plusieurs membres réguliers
- Plus de **500** publications réalisées conjointement par plusieurs membres réguliers (articles - revues avec comité, actes de colloques, chapitre de livre/contribution à un ouvrage collectif, livre ou monographie)

**Effet de levier de la subvention**

- Effet de levier de la subvention sur le financement externe aux Fonds de 1 pour 9,2

**Exploration d'initiatives visant à accroître le soutien à des masses critiques de chercheurs**

Au cours de l'année 2014-2015, le FRQSC a entrepris des collaborations avec les membres de la Plateforme Transatlantique (T-AP). La T-AP consiste en un consortium international d'agences de financement de la recherche en sciences humaines, sociales et en arts et lettres. Elle a obtenu un financement de l'Union européenne pour les années 2014-2017, lequel est administré par le Fonds de recherche des Pays-Bas. Ce financement vise à développer des collaborations de multiple nature entre ces agences subventionnaires, qu'il s'agisse, par exemple, de partage de meilleures pratiques ou de lancement d'appels de projets. Le directeur scientifique s'est d'ailleurs rendu à Washington en janvier pour assister aux réunions du regroupement des membres de la Plateforme Transatlantique, au cours desquelles une vingtaine de participants étaient rassemblés pour trois jours de discussions. Le FRQSC y assistait en tant qu'observateur, parrainé par le CRSH, qui joue un rôle de leader au sein de ce consortium. Depuis lors, une demande officielle de joindre la T-AP à titre de partenaire associé a été acheminée. La première activité d'envergure de la T-AP consistera dans le lancement de la quatrième itération du concours Digging into Data Challenge. En joignant la T-AP, le Fonds souhaite saisir l'occasion de contribuer au financement des chercheurs du Québec participant à des équipes multinationales qui se verraient octroyer une subvention dans le cadre de ce concours prévu en 2016. Des chercheurs québécois s'étant démarqués lors des précédentes itérations de ce concours, il est fort possible que des chercheurs québécois soient de nouveau financés.

**OBJECTIF 10 : FAVORISER LA CONCEPTION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE DE MANIÈRE À GÉNÉRER DES AVANCÉES EN SSHAL, ET ASSURER L'EXPLOITATION À LEUR PLEIN POTENTIEL DES ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE ACTUELS DE MANIÈRE À EN AMÉLIORER L'ACCÈS ET LE PARTAGE**

**Poursuite des travaux du comité interFonds sur le fonctionnement et le financement de plateformes, d'équipements ou d'installations majeures en vue, notamment, d'un meilleur arrimage des interventions des Fonds avec celles du MEESR et de la FCI**

Le financement des plateformes et équipements majeurs est sous la responsabilité du MEIE. Le comité ne s'est pas réuni en 2014-2015.

Au cours de l'année, le Fonds a toutefois amorcé une collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France pour la tenue d'un symposium sur le numérique, qui deviendrait un événement conjoint France-Québec et qui offrirait, entre autres, une occasion de mettre en lumière l'importance des infrastructures de recherche dans le secteur des SSHAL. De plus, le Fonds a initié des collaborations avec les membres de la Plateforme Transatlantique, une infrastructure internationale de recherche (*voir l'objectif 9*).

**AXE 2.3 : RECHERCHE EN PARTENARIAT**

**OBJECTIF 11 : FACILITER LA RECHERCHE EN PARTENARIAT AFIN DE DÉVELOPPER LE SAVOIR ET SON PARTAGE DANS DES DOMAINES STRATÉGIQUES POUR LE QUÉBEC ET DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉMOCRATISATION DES SAVOIRS**

**Maintien du programme Actions concertées, développement de nouvelles actions concertées et maintien de l'effet de levier**

Au cours de l'année 2014-2015, le Fonds a poursuivi son rôle d'interface entre les chercheurs, les utilisateurs et les décideurs en lançant sept appels de propositions en partenariat.

**ACTIONS CONCERTÉES – APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2014-2015  
MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET PART DES PARTENAIRES**

Actions concertées	Partenaires et collaborateurs <sup>1</sup>	Date de lancement	Montant de l'enveloppe <sup>2</sup>	Part des partenaires
Programme de recherche sur la violence conjugale	MSSS	Juin 2014	600 000 \$	600 000 \$
Étude sur la progression et la rétention des femmes dans les professions et métiers ayant été réservés aux hommes	Secrétariat à la condition féminine, FRQNT	Oct. 2014	205 000 \$	205 000 \$
Développement d'un réseau de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires	Fondation Antoine-Turmel, MEESR	Nov. 2014	712 500 \$	712 500 \$
La pauvreté et l'exclusion sociale (phase 3)	MESS, MSSS/SP, SHQ, MEESR, MSSS	Nov. 2014	791 000 \$	791 000 \$
Regard sur les adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme au Québec et sur leur participation sociale	RNETSA, MEESR, MSSS	Janv. 2015	224 410 \$	224 410 \$
Conséquences physiques, mentales, relationnelles et sociales de la situation prostitutionnelle des femmes au Québec – 2 <sup>e</sup> appel	Secrétariat à la condition féminine	Févr. 2015	160 000 \$	160 000 \$
Mieux connaître les parcours des femmes en situation d'itinérance pour mieux agir	Secrétariat à la condition féminine	Févr. 2015	200 000 \$	200 000 \$

<sup>1</sup> Le FRQSC est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il y contribue financièrement ou non. Il est exclu de la présente liste

<sup>2</sup> Ces montants n'incluent pas les frais de gestion et les frais indirects de recherche.

Sur le plan des partenariats financiers, on observe, au fil des ans, une stabilité relative. En effet, les besoins en matière de recherche viennent principalement des partenaires du secteur public. Ce sont, dans l'ordre, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui demeurent les principaux partenaires, mais on compte tout de près de 20 partenaires engagés dans les 25 thématiques en cours cette année.

Au chapitre du soutien financier en 2014-2015 et en tenant compte des engagements découlant desancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 109 projets de recherche représentant des dépenses de 4,6 M\$. Les domaines de recherche les plus fréquentés demeurent Éducation, savoirs et compétences et Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale. Au cours des trois derniers exercices, ces deux domaines ont compté pour plus de 80 % des projets financés. Plus de détails sont présentés dans le *Tableau des octrois*.

### **Mise en œuvre d'initiatives de la part du Fonds pour susciter de nouvelles thématiques de recherche ou des questions de grande pertinence sociale dans le cadre du programme Actions concertées**

En vue d'identifier de nouvelles thématiques qui présentent un intérêt pour la société, le Fonds met en œuvre certaines initiatives pour sonder la communauté de recherche et les milieux de pratique sur l'état de la recherche actuelle et future dans certains domaines. C'est dans cette optique que s'est tenu cette année le colloque international « La mobilisation des connaissances pour l'innovation sociale », dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier 2014 à Montréal. Ce colloque visait notamment à identifier les moyens les plus efficaces pour accroître l'utilisation des connaissances issues de la recherche-action. Il a rassemblé 180 participants, issus du milieu universitaire, d'organismes de transfert et des milieux utilisateurs. Voir également le développement de partenariats et d'initiatives de recherche intersectorielle (objectif 20).

### **Promotion du programme Actions concertées auprès des ministères, organismes gouvernementaux et autres partenaires potentiels**

Une tournée des ministères et organismes gouvernementaux du Québec devait avoir lieu au cours de l'année, mais compte tenu du changement de gouvernement, la direction a décidé de la reporter d'une année afin de s'assurer de rencontrer les personnes appropriées dans tous les secteurs. Par contre, le développement d'actions concertées avec de nouveaux partenaires et de nouvelles personnes au sein de certains ministères et organismes a fourni l'occasion de familiariser ces nouveaux acteurs avec le programme Actions concertées.

### **Encouragement à intégrer des chercheurs non académiques dans les projets de recherche**

Pour 2014-2015, dans le cadre des actions concertées, 94 chercheurs non académiques se sont joints aux chercheurs académiques, constituant ainsi 23 % de l'effectif total. Ces chiffres excluent les membres collaborateurs des actions concertées.

La recherche-action est un mode de recherche intégré dans les pratiques des SSHAL et proposant une autre façon d'établir des passerelles et des rapports entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs. Impliquant des praticiens de différents horizons dans la définition et la réalisation d'un projet de recherche mené dans leur milieu ou leur domaine d'intervention, elle implique une forme de coproduction des connaissances et de participation directe des praticiens, afin de donner une portée concrète aux résultats de recherche. Cette approche s'appuie sur une longue tradition en sciences sociales.

## AXE 2.4 : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ EN RECHERCHE

### OBJECTIF 12 : RENFORCER LA CULTURE DE L'ÉTHIQUE ET DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

#### Élaboration et diffusion d'une politique des Fonds de recherche sur la conduite responsable en recherche

*Cibles annuelles atteintes*

- ✓ Adoption de la politique en juin 2014
- ✓ Diffusion de la politique auprès des établissements d'ici mars 2015

Initiée en 2013-2014, l'élaboration de la Politique sur la conduite responsable en recherche a été achevée en 2014-2015 en poursuivant le dialogue avec les différents acteurs de la recherche, notamment : le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique de chaque Fonds, le Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche des Conseils de recherche du Canada, des experts externes, et enfin, la communauté scientifique lors d'un colloque sur la conduite responsable en recherche dans le cadre du 82e Congrès de l'Acfas. Par cette politique commune, les trois Fonds de recherche continuent d'unir leurs efforts et font preuve de leadership en la matière sur la scène internationale. La Politique a été lancée lors de la Soirée de la relève organisée par l'Acfas et les FRQ (plus de 100 participants : étudiants, chercheurs, communauté universitaire et médias scientifiques). L'adoption de la Politique a été annoncée à l'ensemble des établissements financés par les FRQ et une vaste tournée de sensibilisation a débuté à l'automne 2014 (10 activités d'information et d'échange tenues) et se poursuivra en 2015-2016. Tous les établissements récemment financés par l'un ou l'autre des Fonds ont été convoqués à une rencontre d'information à l'intention des personnes chargées d'administrer les dossiers de conduite responsable en recherche. Ce matériel d'information est disponible sur les sites Web des Fonds. La Politique entrera en vigueur le 1er septembre 2015. Déjà, le conseil d'administration de chaque Fonds a approuvé la nomination de Mme Michèle Stanton-Jean à titre de présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche.

L'expertise développée par les Fonds de recherche du Québec est reconnue à l'international. Les Fonds ont été invités par l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) de l'UNESCO à présenter leur politique dans le cadre d'un colloque international sur l'intégrité dans l'éducation supérieure. Les Fonds ont également été invités par la conférence des présidents d'université à la présenter dans le cadre du séminaire « Intégrité scientifique, responsabilités et engagements des établissements ». La directrice aux affaires éthiques et juridiques siège au comité de l'ANR sur l'intégrité en recherche.

#### Poursuite de la réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche financée en partenariat

Une réflexion sur la liberté académique et la recherche financée en partenariat est en cours afin d'identifier des balises appropriées.

#### Développement et mise en œuvre d'initiatives de recherche en éthique

*Cible annuelle reportée*

- ✓ Lancement d'un programme de recherche en éthique d'ici mars 2015

En 2014-2015, le FRQSC a accordé 21 subventions de recherche portant en tout ou en partie sur l'éthique, notamment dans le cadre des programmes Actions concertées, Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs, Soutien aux équipes de recherche, Soutien aux revues scientifiques et Regroupements stratégiques, ainsi que 35 bourses de recherche de doctorat et de postdoctorat. Ce soutien financier s'élève à 1,43 M\$ cette année. De plus, des discussions sont en cours pour le développement d'une action concertée de recherche en éthique avec les trois Fonds de recherche.

#### Initiatives de sensibilisation et de soutien à la formation en matière d'éthique de la recherche

Les Fonds ont procédé à une refonte de leurs pages Web portant sur l'éthique en vue de la mise en ligne des nouveaux sites Web en avril 2015 : nouvelle section consacrée à la conduite responsable en recherche, ajout de liens vers des outils pratiques pour les chercheurs, ajout d'une présentation sur la conduite responsable en recherche à l'intention des établissements. De plus, des capsules d'information sur la conduite responsable en recherche sont en développement et seront intégrées aux nouveaux sites Web des trois Fonds. Deux dépliants ont également été produits, l'un pour les établissements, l'autre pour la communauté scientifique.

**AXE 2.5 : COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES**

**OBJECTIF 13 : ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS ENTRE LES CHERCHEURS QUÉBÉCOIS, CANADIENS ET INTERNATIONAUX (VOIR AUSSI ORIENTATION 4, OBJECTIF 22)**

**Élaboration en cours d'une stratégie de collaboration internationale des Fonds de recherche**

Le comité interFonds sur l'internationalisation, mis sur pied en 2012, s'est réuni au printemps 2014 pour poursuivre l'élaboration d'une stratégie de partenariat à l'international des Fonds de recherche du Québec. Les collaborations internationales ont fait l'objet d'une discussion lors de la séance d'avril 2014 des conseils d'administration de chaque Fonds.

**Renforcement des partenariats avec des organismes subventionnaires canadiens et internationaux et lancement d'initiatives visant la participation de chercheurs à des projets et à des réseaux internationaux**

Cible annuelle reportée

✓ Au moins une entente de collaboration canadienne ou internationale d'ici mars 2015

Dans le cadre de son mandat d'assurer le positionnement et le rayonnement du Québec sur la scène canadienne et internationale, le scientifique en chef du Québec a réalisé plusieurs missions scientifiques :

- Organisation d'une réunion des scientifiques en chef et des leaders d'opinion dans le cadre de la Conférence de Montréal (juin 2014); participation à la deuxième rencontre des dirigeants d'organismes subventionnaires dans le monde, en Nouvelle-Zélande (août 2014)
- Participation à la conférence internationale annuelle BIO, à San Diego (juin 2014) et à la Commonwealth Science Conference, à Bangalore, Inde (novembre 2014)
- Participation à la mission du premier ministre Couillard en Chine, notamment à la réunion du International Group of Funding Agencies for Global Change Research, Beijing (octobre 2014)
- Participation à l'accueil du président Hollande (France), à Québec (novembre 2014), ainsi qu'à la visite du premier ministre Couillard en France (mars 2015)

Les actions du FRQSC visent à favoriser les collaborations et les échanges développés par ses chercheurs avec leurs collègues du reste du Canada et de l'étranger, et de répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de recherche. À cet égard, le directeur scientifique du FRQSC a réalisé une mission scientifique en Belgique (juin 2014), en Allemagne et en Autriche (octobre 2014) et en Alberta (novembre 2014).

Ces activités de représentation internationale ainsi que les échanges périodiques du Fonds avec des organismes subventionnaires canadiens et internationaux ont généré plusieurs ententes et projets d'ententes :

- Lancement du programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Flandre (FRQ-FWO) (février 2015)
- Entente des Fonds de recherche du Québec avec le European Regions Research and Innovation Network – ERRIN (novembre 2014)
- Choix de Montréal pour le siège du secrétariat partagé de Future Earth
- Projet de création d'un institut franco-québécois voué au développement du secteur maritime, convenu entre les premiers ministres français et québécois (mars 2015)
- Entente pour des colloques Québec-France dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier
- Discussions avec l'ANR pour le renouvellement de l'entente et le lancement de concours conjoints. L'entente devrait être concrétisée autour de juin 2015 et le concours lancé à l'automne 2015.
- Collaboration avec le CNRS pour l'édition 2015 du Salon Innovatives SHS (*voir l'objectif 16*)
- Collaboration avec le CNRS pour la tenue d'un Symposium France-Europe-Québec sur le numérique dans les SSHAL à Toulouse en novembre 2015
- Collaboration, avec le FRQNT, à l'organisation du congrès Gender Summit 2017 à Montréal
- Poursuite des discussions avec le CRSH en vue de participer à l'élaboration du prochain concours « Au cœur des données »
- Discussions pour l'adhésion du FRQSC à la Plateforme Transatlantique (*voir l'objectif 9*)
- Discussions pour une entente avec le ministère d'État de l'Éducation, de la Science et des Arts de la Bavière

### Organisation et tenue d'un colloque sur la mobilisation des connaissances dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier 2014 et exploration de pistes d'action pour favoriser l'innovation sociale et la recherche-action

Cible annuelle atteinte

✓ Tenue d'un colloque sur la mobilisation des connaissances à l'automne 2014

Le FRQSC a organisé un colloque intitulé « La mobilisation des connaissances pour l'innovation sociale » qui s'est tenu en octobre dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier 2014, à Montréal. Ce colloque visait notamment à identifier les moyens les plus efficaces pour accroître l'utilisation des connaissances issues de la recherche-action et a rassemblé 180 participants du milieu de la recherche, d'organisations publiques et privées, et de la société civile.

### Poursuite des mesures favorisant les collaborations nationales et internationales dans le cadre des programmes du Fonds

Les programmes de bourses et de subventions du FRQSC encouragent l'établissement de collaborations nationales et internationales. Ainsi, six boursiers du FRQSC réalisent leurs études ou leur stage à l'étranger (*voir l'objectif 6*). Sur le plan des subventions, les rapports finaux des chercheurs révèlent la diversité et l'ampleur des collaborations et partenariats des chercheurs du Québec sur la scène nationale et internationale : voir l'objectif 5 pour l'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs, l'objectif 9 pour les regroupements stratégiques, l'objectif 11 pour les actions concertées.

## ORIENTATION 3 : RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ

*Accentuer les interactions entre la recherche et la société et intensifier la mise en valeur et le transfert des connaissances issues de la recherche*

### AXE 3.1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET DES ACTEURS

#### OBJECTIF 14 : SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE (CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS-CHERCHEURS) EN MATIÈRE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES

#### Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des connaissances des Fonds de recherche du Québec

Cible annuelle atteinte

✓ Mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des connaissances d'ici mars 2015

La Stratégie de mobilisation des connaissances des Fonds de recherche a été adoptée en avril 2014. Sa mise en œuvre s'échelonne jusqu'en 2016-2017. Cette stratégie s'articule autour de trois orientations : le soutien à la communauté scientifique; la promotion de la recherche; l'évaluation de l'impact.

#### Poursuite et bonification des mesures dans les programmes du Fonds soutenant l'engagement des étudiants et des chercheurs dans la mobilisation des connaissances

Le FRQSC a maintenu les mesures soutenant la mobilisation des connaissances dans ses programmes de subventions, notamment par des présentations publiques, dont deux à l'Acfas (objectif 14) et une dans le cadre des 27<sup>es</sup> Entretiens Jacques-Cartier (objectif 13). La mise en place d'un outil de suivi pour évaluer la part de la subvention utilisée pour la mobilisation des connaissances a été reportée.

**OBJECTIF 15 : JOUER UN RÔLE DE CATALYSEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS DE LA RECHERCHE**

**Maintien des activités de transfert des connaissances dans le cadre des actions concertées**

Cible annuelle atteinte ✓ Cinq à dix activités de transfert tenues d'ici mars 2015

Au cours de l'année 2014-2015, 14 activités de transfert de connaissances ont été organisées, lesquelles ont réuni 503 participants sur place et près de 700 autres par webdiffusion. Grâce à la visioconférence, les activités ont permis la participation de plusieurs régions du Québec, dont une activité avec 15 régions. Plusieurs thématiques ont été abordées : la persévérance et la réussite scolaires; la toxicomanie chez les jeunes; l'aménagement du territoire; l'écriture-lecture; les inégalités sociales de santé; la pédiatrie sociale; les gangs de rue et les services aux victimes d'agression sexuelle. Certains rapports de recherche ont fait l'objet de vidéos Web de trois minutes avec l'objectif de les rendre publiques sur le nouveau site Web du Fonds.

**Tenue de forums pour susciter de nouvelles thématiques ou questions de recherche**

Les questions de recherche en SSHAL ont été discutées lors de forums en 2014-2015 essentiellement dans le cadre de la recherche intersectorielle (*voir l'objectif 20*).

**OBJECTIF 16 : S'ASSOCIER DAVANTAGE AVEC DES GROUPES SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE DE DIFFUSION ET DE TRANSFERT EN VUE DE FAVORISER L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES PAR LES MILIEUX VISÉS**

**Collaboration du Fonds avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert des connaissances**

Le FRQSC a maintenu ses collaborations et en a développé de nouvelles afin de favoriser l'appropriation des connaissances :

- **Collaboration avec deux organismes de liaison et de transfert en innovation sociale.** Le directeur scientifique du FRQSC est membre du conseil d'administration du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) et du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). Participation à la table ronde, dans le cadre de la Journée d'études du CLIPP, sur les suites à donner au projet Transfert des connaissances pour l'amélioration de la santé et des services sociaux (TRASSS) pour favoriser le partage des connaissances et l'implantation de pratiques de pointe ou innovantes dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec.
- **Colloque sur la mobilisation des connaissances pour l'innovation sociale** dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier 2014 (*voir l'objectif 13*).
- **Collaboration avec le CNRS** et coordination des mises en candidature québécoises à **l'édition 2015 du Salon Innovatives SHS** (Paris), en juin. Ce salon vise à promouvoir la capacité des chercheurs en sciences humaines et sociales, à valoriser et à transférer leurs acquis vers le monde économique et social. Cinq organisations de recherche du Québec participeront à cette initiative avec l'appui du FRQSC.
- **Collaborations avec des organismes de promotion de la science et des médias.** Poursuite de l'appui à la réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec; au Congrès annuel de l'Acfas; à la production d'une section dans *L'État du Québec 2014* de l'Institut du Nouveau Monde; au festival Eurêka de la Fondation du Centre des sciences de Montréal. De nouvelles collaborations ont été établies en 2014-2015 avec le Musée de la civilisation du Québec pour l'événement *Décoder le monde*, et avec le Canal Savoir pour l'émission *Quoi de neuf chercheurs?* (*voir l'objectif 18*)

**AXE 3.2 : PROMOTION DE LA RECHERCHE**

**OBJECTIF 17 : METTRE DE L'AVANT LE RÔLE CENTRAL DES SSHAL DANS LA COMPRÉHENSION DES GRANDES PROBLÉMATIQUES HUMAINES ET SOCIÉTALES AINSI QUE DANS LA CONCEPTION DE VOIES D'ACTION ET DE SOLUTIONS**

**Renforcement des activités du Fonds pour faire connaître la recherche en SSHAL et ses chercheurs à travers de grandes problématiques humaines et sociétales**

La recherche en SSHAL a été mise de l'avant par le FRQSC lors des deux forums de réflexion sur la recherche intersectorielle, l'un sur le domaine maritime, l'autre sur la créativité et l'entrepreneuriat, avec les portraits dressés par les Fonds à cette occasion et la synthèse de ces activités (*voir l'objectif 20*). Le directeur scientifique du FRQSC a également abordé le pluralisme comme objet de politique publique et de recherche au Québec dans le cadre d'un séminaire d'experts sur l'immigration et l'intégration des immigrants organisé par la Délégation générale du Québec en Allemagne. Le Fonds a de plus soutenu la recherche sur le phénomène de la radicalisation auprès du gouvernement.

**Promotion du rôle du Fonds auprès des instances gouvernementales et du milieu des affaires, et soutien au scientifique en chef dans son rôle-conseil auprès du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le secteur des SSHAL**

En 2014-2015, le scientifique en chef du Québec et le directeur scientifique du FRQSC ont poursuivi leurs initiatives contribuant à faire mieux connaître le FRQSC et la recherche en SSHAL, notamment auprès des instances gouvernementales et du milieu des affaires :

- Rencontres avec des représentants du gouvernement du Québec, en particulier dans le cadre de la Stratégie maritime, du Symposium sur le développement nordique, du Groupe de travail national sur la formation doctorale du MEESR
- Rencontres avec des représentants du milieu des affaires, dont la Société du Centre des congrès de Québec, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) et les responsables Enseignement supérieur et recherche chez IBM
- Rencontre du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science avec les membres des trois conseils d'administration en juin 2014 (*voir l'objectif 24*)
- Présentation du Plan stratégique 2014-2017 de chaque Fonds à la table de concertation interministérielle
- Organisation d'un déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale du Québec (*voir l'objectif 18*)
- Allocution du scientifique en chef au Sommet de Montréal sur l'innovation (*voir l'objectif 18*)
- Réunion des scientifiques en chef et des leaders d'opinion de par le monde (juin 2014), organisée par le scientifique en chef du Québec, qui a permis d'échanger notamment sur les modèles existants, les rôles et la question des politiques fondées sur les données probantes.

**Promotion de la recherche en SSHAL en collaboration avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert**

Les collaborations du Fonds avec des organismes de promotion de la science et des médias sont décrites à l'objectif 16. En particulier, le directeur scientifique du Fonds a fait deux présentations dans le cadre du 82<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas : *La recherche au service du développement professionnel du personnel scolaire; La Politique nationale de recherche et d'innovation : vers un système québécois d'innovation sociale?* Une entrevue du directeur scientifique portant sur la formation doctorale a également été publiée dans un cahier spécial du journal *Le Devoir* en novembre 2014.

## OBJECTIF 18 : METTRE EN VALEUR LA RECHERCHE SOUTENUE PAR LE FONDS ET EN DÉMONTRER L'IMPACT DANS LA SOCIÉTÉ

### Développement d'une stratégie de mesure d'impact de la recherche

Les Fonds de recherche se sont engagés à améliorer la mesure de l'impact de la recherche pour mieux mettre en valeur les retombées de la recherche pour la société québécoise. Une stratégie de mesure de l'impact a été élaborée et présentée au conseil d'administration de chaque Fonds à l'automne 2014. Cette stratégie a les objectifs suivants : assurer le suivi des activités de recherche, de l'investissement jusqu'à l'impact, en s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde; catégoriser les retombées de la recherche; et couvrir l'éventail des retombées et de l'impact à long terme, en tenant compte de la portée sectorielle et intersectorielle de ces retombées. Les travaux de validation de cette stratégie ont débuté à l'hiver 2015 avec l'appui d'un comité de suivi. La stratégie est appliquée de façon rétrospective à un programme par Fonds. Les travaux devraient se terminer d'ici la fin 2015.

### Renforcement des activités de mise en valeur de la recherche financée par le Fonds, auprès des instances gouvernementales, des entreprises et de la société

<i>Cible annuelle reportée</i>	✓ Déploiement de la revue trois Fonds d'ici mars 2015
<i>Cible annuelle atteinte</i>	✓ Développement d'une stratégie de mesure d'impact de la recherche d'ici mars 2015

Les activités du FRQSC de mise en valeur de la recherche en SSHAL auprès des instances gouvernementales, des entreprises et de la société, en collaboration avec les médias et les organismes de promotion de la science, ont été renforcées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des connaissances des Fonds de recherche. La stratégie de diffusion par les médias sociaux et de mise en valeur de la recherche a été révisée afin de rejoindre le milieu politique, les partenaires potentiels ou actifs du Fonds, la communauté de la recherche du Québec, les milieux de pratique, les journalistes.

- **Organisation d'un déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale du Québec**, tenu le 30 avril 2015, entre élus, sous-ministres et chercheurs sur des thèmes d'intérêt pour les parlementaires;
- **Allocution du scientifique en chef au Sommet de Montréal sur l'innovation** organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sur la thématique Santé et industries créatives;
- **Diffusion par le FRQSC de 19 capsules Web sur des résultats de recherche en SSHAL**. Toutes ces capsules mettent en valeur des résultats de recherches financées par le FRQSC, dans un format désormais commun aux trois Fonds. Les versions française et anglaise de chaque capsule ont été relayées par Twitter (plus de 1 700 abonnés en mars 2015). D'autres capsules écrites faisant suite aux activités de transfert du programme Actions concertées ont été diffusées;
- **Production et diffusion de vidéos**. La nouvelle entente des FRQ avec le Canal Savoir prévoit la création de cinq émissions composées chacune de trois vidéos sur des infrastructures de recherche financées par les Fonds. La 1<sup>re</sup> émission est diffusée en avril 2015 sur les ondes de Canal Savoir. Une version courte de ces vidéos sera produite pour les nouveaux sites Web des trois Fonds et les comptes YouTube, et relayée via Twitter et par envoi courriel. Plusieurs autres vidéos portant sur des activités de transfert et des entrevues avec des chercheurs en SSHAL ont également été diffusées sur YouTube et seront rendues disponibles sur le nouveau site Web;
- **Revue trois Fonds**. L'élaboration d'une revue trois Fonds est reportée;
- **Des trousseaux d'information sur la recherche** à l'intention des élus sont en cours d'élaboration.

### Mise en valeur des étudiants et des chercheurs financés par le Fonds

<i>Cible annuelle atteinte</i>	✓ 12 lauréats au concours Étudiants-chercheurs étoiles par Fonds
--------------------------------	--

Le concours **Étudiants-chercheurs étoiles** des FRQ vise à faire la promotion des carrières en recherche et à faire reconnaître l'excellence de la recherche menée par les étudiants dans l'ensemble des secteurs. En 2014-2015, les Fonds ont remis un prix à 37 étudiants-chercheurs parmi les 250 demandes admissibles reçues, dont 69 en SSHAL. Le nom des lauréats est diffusé chaque mois dans le site Web FRQ, dans celui de chaque Fonds et dans leurs comptes Twitter. Les Fonds ont invité les lauréats à participer à des événements favorisant leur rayonnement : activité spéciale organisée par le scientifique en chef dans le cadre du 82<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas, Journées de la relève Acfas-FRQ, remise des Prix du Québec à l'Assemblée nationale, Gala des Ambassadeurs du Palais des Congrès de Montréal.

Le FRQSC soutient également le **Prix d'excellence de l'Association des doyens des études supérieures au Québec** (ADESAQ), pour la thèse de doctorat qui s'est distinguée par son apport original et déterminant dans le secteur des SSHAL. Le FRQSC collabore de plus à l'attribution de la bourse Gilles-Beausoleil de l'Association des économistes québécois, attribuée annuellement au meilleur candidat ayant présenté une demande pour obtenir une bourse de maîtrise ou doctorat au FRQSC et dont le sujet porte sur un thème à caractère social ou de politique publique en lien avec les sciences économiques. Un communiqué précisant le nom du lauréat est publié sur le site Web du Fonds et celui de l'AEQ.

Finalement, cette année s'est tenue l'**édition 2014 des Journées de la relève en recherche Acfas-FRQ**, consacrées à la valorisation et à l'accompagnement de la relève en recherche : ateliers pratiques de réussite en recherche (plus de 140 participants, dont la moitié étaient des étudiants-chercheurs) et soirée de la relève en recherche, laquelle a été l'occasion de célébrer l'apport des étudiants-chercheurs au système de recherche québécois.

### Réflexion sur le libre accès aux résultats de recherche

Cible annuelle reportée ✓ Adoption de la politique d'ici mars 2015

Les Fonds se sont engagés en 2013-2014 dans une réflexion commune sur la dynamique de libre accès aux publications scientifiques, qui se traduira par une politique des Fonds de recherche du Québec. Une veille des pratiques en matière de libre accès aux résultats de recherche au Québec, au Canada et à l'international est menée à cet égard. Notamment, les Fonds analysent la nouvelle politique des agences fédérales de financement dévoilée en mars 2015. Ces travaux se poursuivront en 2015-2016.

### Offre d'un programme de soutien aux revues scientifiques révisé et sa promotion auprès de la communauté scientifique

Cible annuelle atteinte ✓ Lancement du programme révisé à l'été 2014

La vaste réflexion menée sur le soutien du FRQSC à l'édition scientifique en langue française et à la publication pour tenir compte des nouvelles réalités de ce secteur, s'est terminée en 2014 avec l'adoption, par le conseil d'administration, des nouvelles règles du programme Soutien aux revues scientifiques. Ce programme révisé s'adresse à des revues établies ainsi qu'à des revues en émergence, jamais financées par le Fonds; il maintient l'obligation de diffuser l'édition numérique de la revue sur la plateforme Érudit, encourage les démarches vers le libre accès aux éditions de la revue et précise les modalités de publication en langue française, requises pour l'admissibilité. Le concours a été lancé en juin 2014.

### Maintien de l'appui du Fonds à la plateforme numérique Érudit et exploration de nouvelles initiatives de partenariats avec l'organisme

Le FRQSC a poursuivi son soutien financier à Érudit et maintient l'obligation, pour les revues financées par le Fonds, de diffuser le contenu scientifique sur leur plateforme. Une entente signée avec Érudit permettra, au cours de la prochaine année, d'indexer et de diffuser les rapports finaux issus du programme Actions concertées sur la plateforme des Fonds de façon à en rendre le contenu plus visible au niveau national et international. Un lien sur le site Web du Fonds orientera les internautes vers cette nouvelle opportunité de diffuser les résultats des recherches financées par le Fonds et ses partenaires.

## AXE 3.3 : RAYONNEMENT SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE

### OBJECTIF 19 : FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN SSHAL ICI ET AILLEURS

#### Promotion des travaux réalisés par les chercheurs québécois soutenus par le Fonds auprès des milieux de recherche au Canada et à l'étranger

Trente-huit articles rédigés par les chercheurs du programme Actions concertées ont été traduits en anglais et diffusés à des partenaires canadiens et internationaux, de même que tous les articles de la section « Les fruits de la recherche en partenariat » du site Web du Fonds. De plus, la version anglaise des 19 capsules Web sur des résultats de recherche en SSHAL a été diffusée et relayée par Twitter.

## **ORIENTATION 4 : MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX**

*Promouvoir et soutenir les synergies et le réseautage entre les acteurs issus de différents secteurs et milieux de recherche en assurant un respect de la diversité et des approches*

### **AXE 4.1 : RECHERCHE INTERSECTORIELLE**

#### **OBJECTIF 20 : FACILITER ET ASSURER LE SOUTIEN À DES INITIATIVES INTERSECTORIELLES (PROJETS, ÉQUIPES, CENTRES, RÉSEAUX, CONSORTIUMS, ETC.)**

##### **Poursuite des initiatives de cofinancement bi ou tripartites avec les deux autres Fonds de recherche**

Les Fonds de recherche se sont engagés à accentuer les initiatives et la mise en œuvre des projets de recherche intersectorielle pour répondre aux grands défis de société, sous réserve de la disponibilité de crédits additionnels. Les Fonds de recherche ont pu investir 4,6 M\$ pour financer 19 activités de recherche intersectorielle correspondant à 2,2 % du budget total des trois Fonds de recherche (173 M\$ excluant la part des partenaires), malgré l'absence de crédits additionnels.

##### ➤ **Programmes et initiatives trois Fonds**

- Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière
- Réseau de recherche et d'innovation portant sur les NE<sup>3</sup>LS
- Action concertée sur le vieillissement de la population au Québec, ses enjeux socioéconomiques et de santé
- Lancement du programme Bourses de carrière de niveau junior 1 FRQ-IRSST en santé et sécurité du travail
- Lancement à l'hiver 2015 du programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Flandre (FRQ-FWO) ciblant le financement de projets intersectoriels sur des thématiques prioritaires pour le Québec
- Entente avec le European Regions Research and Innovation Network (ERRIN) afin d'encourager le développement de partenariats internationaux

##### ➤ **Programmes ou initiatives FRQNT-FRQSC**

- Programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre
- Lancement d'un appel de propositions pour une action concertée sur la progression et la rétention des femmes dans les professions et métiers ayant été réservés aux hommes
- Quatre regroupements stratégiques : Réseaux d'entreprise, logistique et transport; Opérationnalisation du développement durable; Musique, médias et technologies; Cerveau, langage et musique

##### ➤ **Programmes FRQS-FRQSC**

- Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés
- Programme d'actions concertées sur la sécurité routière
- Programme d'actions concertées sur les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids
- Action concertée concernant l'effet des modes de rémunération des médecins sur la performance du système de santé et de services sociaux
- Programme de soutien aux IU-CAU : deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale.

##### **Travaux des comités interFonds pour soutenir et promouvoir la recherche intersectorielle**

Les activités 2014-2015 du **comité interFonds sur les projets intersectoriels** ont porté principalement sur l'arrimage entre les défis de société et la stratégie de partenariat à l'international des Fonds, les critères d'évaluation et d'impact, et l'opérationnalisation de la recherche intersectorielle. À cet égard, un groupe de travail interFonds a été formé avec le mandat de préparer les conditions optimales et propices à la recherche intersectorielle, aux collaborations, et au développement d'initiatives intersectorielles. Dans ce contexte, les Fonds de recherche ont entamé une démarche de partage et de documentation des bonnes pratiques en matière d'évaluation, entre autres les modalités d'évaluation, les critères et les indicateurs pour évaluer et favoriser les initiatives intersectorielles (*voir aussi l'objectif 19*).

Formé en 2013-2014, le **comité intersectoriel étudiant** a précisé son mode de fonctionnement et ses priorités d'action. Son mandat est d'identifier des stratégies pour promouvoir l'excellence et le rayonnement de la relève en recherche ainsi que l'accessibilité à la formation en recherche, et de conseiller le scientifique en chef sur ces enjeux. À cet effet, le comité organise des consultations avec le milieu étudiant. Parmi les dossiers prioritaires, mentionnons un portrait intersectoriel de la relève en recherche, l'encadrement des étudiants boursiers et la valeur des bourses de recherche.

### **Développement de partenariats et d'initiatives de recherche intersectorielle sur les défis sociétaux et les priorités gouvernementales**

Les Fonds de recherche se sont fortement engagés dans la mise en place de conditions favorables au lancement, avec l'appui de crédits additionnels, d'initiatives soutenant la recherche intersectorielle sur les trois grands défis de société pour le Québec (changements démographiques, développement durable, créativité et entrepreneuriat) et les grandes stratégies gouvernementales. Plusieurs initiatives intersectorielles sont en préparation en s'appuyant notamment sur les forums d'orientation :

- Tenue du colloque « La recherche intersectorielle pour la santé de demain, de l'infiniment grand à l'infiniment petit ». Organisé par le FRQS et l'INSERM dans le cadre de leur 50<sup>e</sup> anniversaire (automne 2014; plus d'une centaine de participants des milieux de recherche, de l'industrie et du gouvernement);
- Collaboration à la tenue d'une journée de réflexion organisée par l'Université du Québec à Rimouski sur la contribution de la recherche à la Stratégie maritime du Québec et sur la formalisation de liens franco-québécois en recherche dans le secteur maritime (automne 2014; environ 80 participants du milieu de la recherche et du gouvernement);
- Tenue d'un forum de réflexion sur l'entrepreneuriat et la créativité organisé par les FRQ en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's, afin de tracer les grands axes de recherche qui positionneraient mieux le Québec dans l'avancement des connaissances sur l'entrepreneuriat, contribuant ainsi à stimuler son développement (avril 2015; 80 participants des milieux de la recherche, entrepreneurial et gouvernemental);
- Poursuite de la collaboration à l'initiative Future Earth, une organisation internationale visant à coordonner la recherche sur les changements environnementaux et le développement durable. La collaboration entre les FRQ, Montréal international, les établissements universitaires montréalais et le consortium Ouranos a mené à l'établissement à Montréal de l'un des cinq pôles mondiaux de Future Earth. Le Québec se positionne comme plaque tournante des échanges et des partenariats en ce domaine;
- Discussions en cours :
  - Développement d'un réseau de recherche intersectorielle et interétablissement sur les questions maritimes et d'un institut France-Québec pour la recherche et l'innovation dans le secteur maritime;
  - Questions relatives au Nord, avec le gouvernement et le Conseil nordique des ministres; participation des FRQ au Symposium international sur le développement nordique, qui s'est tenu à Québec à l'hiver 2015;
  - Élaboration de la nouvelle politique énergétique, notamment collaboration à l'identification d'experts;
  - Développement d'une action concertée de recherche en éthique avec les trois Fonds.

### **Portraits de la recherche sur les défis sociétaux et les priorités gouvernementales**

En collaboration avec le MEESR et le MEIE, les Fonds de recherche ont produit en 2014-2015 plusieurs portraits sur des thématiques en lien avec les priorités gouvernementales : **le Nord, le domaine maritime, l'aluminium, l'entrepreneuriat et la créativité**. Pour chacune des thématiques, ces portraits dressent un état du financement sur trois ans pour chaque Fonds, ainsi qu'un bilan du financement accordé aux chercheurs québécois selon diverses sources de financement (organismes provinciaux et fédéraux, ministères, fondations, industries) à partir du Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). Les pôles d'excellence en recherche sont également présentés de même que des exemples de projets de recherche.

**AXE 4.2 : COLLABORATIONS INTERMILIEUX**

**OBJECTIF 21 : ENCOURAGER LES COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE DIVERS MILIEUX (UNIVERSITÉS, COLLÈGES, INDUSTRIES, MINISTÈRES, OBNL, ETC.)**

**Dégagement de la tâche d'enseignement et suppléments statutaires aux chercheurs de collège intégrés dans des projets, des équipes ou des regroupements financés par le Fonds**

*Cible annuelle atteinte* ✓ Soutien de 15 nouveaux chercheurs de collège

Les chercheurs de collège peuvent être responsables d'une demande dans les programmes Appui aux projets novateurs et Actions concertées, sauf pour le volet « équipe », ou être cochercheurs dans les autres programmes. Lorsque l'initiative à laquelle ils participent est financée, ils peuvent bénéficier d'un fonds de recherche de 7 000 \$ et d'un dégagement de leur tâche d'enseignement. En 2014-2015, le Fonds finance 38 chercheurs de collège qui œuvrent dans des équipes ou au sein de regroupements financés, dont 17 nouveaux financements au concours 2014-2015. Tous les chercheurs de collège qui participent aux initiatives financées ont reçu des suppléments et 27 d'entre eux ont obtenu un dégagement d'enseignement.

**Élaboration de mesures pour les chercheurs de collège et d'autres catégories de chercheurs**

Les chercheurs de collège sont impliqués dans plusieurs programmes de subvention du FRQSC, notamment dans les regroupements stratégiques et les équipes de recherche (*voir le tableau de la composition des équipes et regroupements de chercheurs à l'objectif 11*). Au total, 42 chercheurs de collège distincts sont engagés dans huit programmes du FRQSC. Dans le cadre de la tournée des institutions, les directeurs scientifiques du FRQSC et du FRQNT ont visité le Centre d'initiation à la recherche et au développement durable (CIRADD), afin de présenter les programmes des Fonds et de se familiariser avec les travaux de recherche de cet important CCTT faisant partie du cégep de la Gaspésie et des îles.

**Élaboration d'un portrait de la recherche financée par les Fonds sur les trois grands défis sociétaux**

*Voir l'objectif 20*

**ORIENTATION 5 : RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS**

*Accroître l'efficacité et la performance de l'organisation*

**AXE 5.1 : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ**

**OBJECTIF 22 : ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES SERVICES OFFERTS PAR LES FONDS, DANS UN CONTEXTE DE GOUVERNEMENT OUVERT**

**Rencontres périodiques, consultations de la communauté de la recherche et des partenaires du Fonds et diffusion d'information sur les orientations et les programmes du Fonds**

Le Fonds s'assure de rencontrer de façon récurrente les responsables des équipes de recherche et des regroupements stratégiques, de même que les administrateurs de la recherche des universités. S'ajoutent à cela des échanges avec les interlocuteurs des organismes gouvernementaux et des milieux de pratique. De plus, le personnel du Fonds a participé à plusieurs activités, notamment pour faire connaître ses programmes d'aide financière, les nouveautés, les résultats de ses concours, ou encore, ses actions en matière de transfert de connaissances. En plus d'assurer une présence lors des principales manifestations à caractère scientifique – tel le 82<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas – et d'entretenir des liens avec les représentants des universités québécoises et des partenaires du Fonds, le directeur scientifique du FRQSC a entamé, en 2014-2015, une nouvelle tournée des universités avec le scientifique en chef et les directeurs scientifiques des deux autres Fonds de recherche.

C'est en grande partie par son site Web que le Fonds informe la communauté scientifique des décisions que prennent le conseil d'administration et la direction. En 2014-2015, notons : l'annonce du lancement de programmes par des communiqués dans la section Nouvelles du site Web et sur Twitter; la production de deux dépliants sur la Politique sur la conduite responsable en recherche et la mise à jour des documents de présentation des Fonds en bref. Les Fonds ont procédé à une refonte de leurs banques d'adresses de courriel afin de mieux structurer les envois par public cible. De nouveaux gabarits (français et anglais) ont été bâtis pour l'ensemble des outils de diffusion électronique des trois Fonds et du scientifique en chef.

**Participation à des groupes de réflexion ou comités de travail sur des sujets spécifiques**

Dans un souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté scientifique et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois en matière de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. À titre d'exemples, cette année, le Fonds a participé :

- à l'Assemblée générale annuelle de la Commission canadienne de l'UNESCO;
- à la World Commission on the Ethics of Scientific Knowledge and Technology (COMEST);
- à l'organisation de la Journée de la relève 2014 avec l'Acfas;
- au Comité consultatif de la société de criminologie;
- en tant qu'observateur, au Forum sur la lutte contre l'intimidation du premier ministre du Québec;
- au nom des trois Fonds, au National Executive Council de CASRAI;
- au nom des trois Fonds, au Groupe de travail national sur la formation doctorale du MEESR;
- à une consultation sur la version préliminaire du rapport sur l'impact de la recherche de la Fédération canadienne des sciences humaines;
- aux rencontres du comité consultatif sur la science, la technologie et l'innovation de l'Institut de la statistique du Québec;
- à des rencontres avec le CRSH et à celles visant sa participation à la Plateforme transatlantique et au prochain concours Digging into Data (Au cœur des données).

S'ajoutent l'organisation ou la collaboration à l'organisation de forums de réflexion sur la recherche intersectorielle en lien avec les priorités gouvernementales (*voir l'objectif 20*).

**Poursuite des mandats d'évaluation scientifique et de gestion de programmes pour le compte de ministères et d'organismes**

Le Fonds est reconnu pour son expertise en matière d'évaluation. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats spéciaux. Cette année, le Fonds a procédé à l'évaluation des demandes pour les programmes suivants :

- Programme des chaires de recherche du Canada (25 demandes évaluées);

- Concours du Fonds des leaders de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) (6 demandes évaluées par les pairs);
- Concours du Fonds d'innovation de la FCI (5 demandes évaluées par les pairs).

### Refonte du site web du Fonds dans un contexte d'harmonisation des trois Fonds

Cible annuelle atteinte

✓ Nouveau site Web lancé d'ici mars 2015

Amorcés en 2013 avec l'évaluation des trois sites Web des Fonds de recherche par une firme externe, les travaux de refonte se sont terminés cette année. Les trois nouveaux sites Web seront mis en ligne en avril 2015.

### Amélioration des interfaces transactionnelles et informationnelles

Les formulaires électroniques de demande d'aide financière de 11 programmes ont été mis à jour en 2014-2015. Les efforts d'amélioration et d'enrichissement des services électroniques à la clientèle se sont également traduits par la création d'un module d'évaluation pour le programme Actions concertées et la révision, après quelques années sans concours, du formulaire du programme Soutien aux revues scientifique.

Les Fonds de recherche du Québec ont utilisé le nouveau CV commun canadien (CVC) en 2013-2014 et ils ont proposé plusieurs ajustements afin de faciliter son utilisation. La recommandation spécifique des Fonds d'avoir un format permettant d'exclure les données confidentielles a été mise en œuvre en 2014-2015.

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, à partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Un bref sondage, facultatif, par la voie des formulaires de demande de financement permet au Fonds de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière. Quelque 1 264 étudiants et 198 chercheurs y ont participé lors des concours de l'automne 2014. À cette occasion, 84 % ou plus des candidats à quatre programmes de subventions et de bourses se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits des services électroniques offerts par le Fonds. Ce taux est inférieur pour le programme de bourses de postdoctorat, qui présente à nouveau cette année les taux d'appréciation les plus faibles, et le programme de soutien aux revues scientifiques (uniquement 16 répondants). Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2014 figurent dans les tableaux ci-dessous.

#### TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EXPRIMÉ PAR LA VOIE DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT (CONCOURS DE L'AUTOMNE 2014)

Appréciation des services électroniques	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	Soutien aux équipes de recherche	Soutien aux revues scientifiques
Un contenu de navigation facile dès la première visite	73 % en accord	80 % en accord	44 % en accord	69 % en accord	72 % en accord	56 % en accord
Un contenu bien structuré	89 % en accord	91 % en accord	58 % en accord	82 % en accord	88 % en accord	75 % en accord
De l'information assez détaillée	75 % en accord	80 % en accord	60 % en accord	80 % en accord	83 % en accord	56 % en accord
<b>Appréciation globale de la navigation dans les formulaires</b>	<b>90 % satisfaits ou très satisfaits</b>	<b>92 % satisfaits ou très satisfaits</b>	<b>58 % satisfaits ou très satisfaits</b>	<b>87 % satisfaits ou très satisfaits</b>	<b>84 % satisfaits ou très satisfaits</b>	<b>69 % satisfaits ou très satisfaits</b>
Nombre de répondants	416	655	193	157	25	16

Les résultats ne sont pas présentés pour les programmes de subventions dont le nombre de répondants est faible (15 répondants et moins).

Par ailleurs, le Fonds a maintenu ses efforts pour répondre avec empressement aux diverses requêtes de la clientèle et offrir un service d'assistance de qualité. Toutefois, les cibles prévues dans la déclaration de services aux citoyens ont été partiellement atteintes les jours précédant la date de fermeture des concours d'octobre. Ainsi, l'ensemble des personnes qui ont laissé un message téléphonique au centre d'assistance a reçu une réponse en 24 heures ou moins, sauf en octobre où le délai de réponse était de 36 heures (cible atteinte à plus de 90 %). Le délai de réponse aux messages électroniques a également respecté la cible de 24 heures, sauf en octobre où il dépassait de quelques heures (cible atteinte à plus de 90 %).

### Pratiques mises en place afin de contribuer à l'engagement du Québec à devenir un gouvernement ouvert

Un comité interne a été mis en place au printemps 2014 afin de définir une première liste de données ouvertes sur le financement accordé par chaque Fonds de recherche pour les cinq dernières années. L'information diffusée a été normalisée. Les listes du financement seront diffusées dans les nouveaux sites Web de chaque Fonds lancés en avril 2015. Les démarches pour publier les listes sur le site du gouvernement ouvert sont en cours.

## AXE 5.2 : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

### OBJECTIF 23 : FAVORISER UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LA COLLÉGIALITÉ ENTRE LES ÉQUIPES DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

#### Renouvellement des conventions collectives

*Cible annuelle atteinte* ✓ Renouvellement des conventions collectives d'ici mars 2015

Les conventions collectives du personnel de soutien et du personnel professionnel ont été signées au printemps 2014. Pour le personnel de soutien, la convention collective vient à échéance le 31 mars 2015.

#### Mesures visant la qualité de vie au travail ainsi que la santé et le mieux-être du personnel

*Cible annuelle atteinte* ✓ 1 bulletin du programme d'aide aux employés (PAE) mensuel

Des capsules du Programme d'aide aux employés portant sur différents sujets touchant la santé et le mieux-être sont diffusées mensuellement à tous les employés (12 capsules transmises en 2014-2015). De plus, la politique pour encourager le transport collectif se poursuit à Québec et à Montréal. Les contrats de travail intègrent des mesures de conciliation travail-famille et vie personnelle (horaires variables, congés pour événements familiaux, congés parentaux) associées aux conventions collectives renouvelées.

En 2014-2015, le taux de roulement du personnel régulier du Fonds, soit le nombre de départs volontaires par rapport au nombre d'employés, est de 1,6 %, soit 0,66 départ volontaire sur 41 employés (équivalent temps complet). Ce taux s'élevait à 7,3 % en 2013-2014.

#### Offre de formation et de perfectionnement à l'ensemble du personnel

En vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le Fonds doit investir au moins 1 % de sa masse salariale annuelle dans la réalisation d'activités de formation qui visent le développement des compétences de son personnel. Au cours de l'année civile 2014, les employés du Fonds ont passé au total 79 jours en formation. Le montant investi afin de favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre s'est élevé à 26 969 \$, soit 1 % de la masse salariale totale du Fonds. Ce montant comprend le salaire et tous les frais de formation admissibles.

Notons qu'au cours de l'année 2014-2015, 42 employés du Fonds ont participé à 29 activités de formation et de perfectionnement, pour un total de 551 heures. La sensibilisation au développement durable a été offerte à l'ensemble du personnel. D'autres activités de formation ont porté notamment sur le leadership, la gestion du temps et des priorités et sur l'utilisation des outils informatiques. Le personnel d'encadrement et professionnel a également participé à des colloques et congrès.

#### Tenue d'activités encourageant la collégialité entre les trois Fonds de recherche

*Cible annuelle atteinte* ✓ Au moins 8 rencontres du personnel des trois Fonds avec le scientifique en chef

Les 12 rencontres du personnel des trois Fonds avec le scientifique en chef du Québec, portant sur l'état d'avancement des principaux dossiers de chaque Fonds ainsi que ceux interFonds, de même que l'activité annuelle des employés, favorisent la collégialité.

#### Harmonisation des politiques relatives aux ressources humaines des trois Fonds

*Cible annuelle reportée* ✓ Politiques actualisées d'ici mars 2015

L'actualisation des politiques relatives aux ressources humaines pour tenir compte des nouvelles conventions collectives et leur harmonisation entre les trois Fonds a débuté cette année et devrait se terminer en 2015-2016.

**OBJECTIF 24 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE ET UNE SAINTE GESTION DES FONDS PUBLICS DANS LE RESPECT DES PRINCIPES D'INTÉGRITÉ**

**Amélioration continue de la gouvernance et tenue d'activités communes des trois conseils d'administration**

<i>Cible annuelle atteinte</i>	✓ Tenue d'au moins une activité commune des trois conseils d'administration
<i>Cible annuelle reportée</i>	✓ Révision des règlements et des codes de régie interne complétée d'ici mars 2015

Plusieurs activités ont été mises en œuvre en 2014-2015 pour l'amélioration continue de la gouvernance en s'inspirant des meilleures pratiques en la matière, notamment :

- Activité réunissant les trois conseils d'administration (printemps 2014) : formation sur la gouvernance; discussion sur l'intersectorialité et le financement de la recherche; période d'échanges avec le ministre Yves Bolduc;
- Période de discussion stratégique et suivi de la gestion des risques à chaque séance du conseil d'administration;
- Formation sur la gouvernance offerte à l'ensemble du personnel des Fonds.

La mise à jour du Règlement de régie interne et des codes d'éthique et de déontologie est reportée en 2015-2016.

**Amélioration continue de la gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité**

Des règles internes pour l'application de la Politique sur la conduite responsable en recherche aux activités du Fonds ont été élaborées en 2014-2015 et soumises pour adoption au conseil d'administration en avril 2015. Les règles internes, qui s'appliquent aux employés et aux conseillers scientifiques du Fonds, définissent la conduite responsable dans un organisme qui administre le financement de la recherche et le processus de gestion d'une allégation. L'élaboration d'une entente entre le Fonds et les établissements fiduciaires prévue en 2014-2015 est reportée.

**Suivi du plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations du Vérificateur général du Québec sur l'attribution des subventions par concours**

Voir la partie 4 – Application des exigences législatives et utilisation des ressources

**Mise en œuvre de la gestion intégrée des risques**

<i>Cibles annuelles atteintes</i>	✓ Suivi de l'état d'avancement au moins deux fois par année
	✓ Fiches de risque mise à jour annuellement

Le bilan de l'analyse de risque réalisée en 2013-2014 pour chaque Fonds a été présenté au conseil d'administration en avril 2014. Les actions prioritaires identifiées pour atténuer davantage le niveau des risques du FRQSC, notamment ceux liés aux systèmes informatiques, aux crédits disponibles pour les programmes et à l'éthique, ont été intégrées dans son plan d'action annuel. Un suivi périodique de la mise en œuvre de ces actions a été réalisé au cours de l'année et présenté au comité de vérification et au conseil d'administration.

Le Fonds a procédé à un exercice de mise à jour annuelle des risques à l'hiver 2015 afin de tenir compte de l'évolution du contexte et de l'avancement des actions prioritaires. L'ordre d'importance relative des risques et les priorités d'action pour 2015-2016 ont ainsi été révisés.

**Poursuite de l'harmonisation et de l'optimisation des ressources matérielles et financières des trois Fonds, dans le respect des exigences législatives**

<i>Cibles annuelles atteintes</i>	✓ Calendrier de conservation mis à jour d'ici mars 2015
	✓ Maintien de l'objectif de réduction des dépenses

- Un comité interne a été mis en place pour identifier et assurer la mise en œuvre de mesures permettant au Fonds d'atteindre les cibles gouvernementales de réduction des dépenses pour 2014-2015. Les dépenses des trois Fonds ont été réduites d'un niveau correspondant à 2 % de la masse salariale et à 3 % des dépenses de fonctionnement.

- Le Vérificateur général du Québec a recommandé au Fonds, au printemps 2014, de réviser les paramètres de répartition entre les trois Fonds de recherche du Québec des coûts des services partagés entre les trois Fonds, afin de mieux refléter leur utilisation réelle. De nouveaux paramètres ont ainsi été définis et mis en œuvre à compter de 2014-2015.
- Dans une volonté d'amélioration continue de leur gestion de l'information, les Fonds de recherche ont commencé les travaux visant à se doter d'un système de gestion documentaire commun. Près du tiers de ce projet d'une durée de trois ans a été réalisé cette année. L'adoption d'un calendrier de conservation actualisé est prévue à l'automne 2015.
- Le Fonds a entrepris l'identification des différentes étapes de gestion des programmes (conception, mise en œuvre, suivi et reddition de comptes). Afin de renforcer l'adéquation du projet avec les besoins de relève et la mise en œuvre du nouveau système informatique eAwards, le projet a été revu pour documenter prioritairement les procédures de travail liées à ce progiciel. L'état d'avancement du projet révisé, qui se terminera l'année prochaine, est estimé à 15 %.
- La démarche d'harmonisation des politiques administratives s'est poursuivie cette année en intégrant les éléments liés aux conventions collectives renouvelées et devra être validé par le service des affaires juridiques en 2015-2016.

### Implantation d'un système informatique de gestion des demandes d'aide financière commun aux trois Fonds

#### Cibles annuelles atteintes

- ✓ Intégration des bases de données SC et NT d'ici mars 2015 en vue de la migration vers eAwards
- ✓ Acquisition de nouveaux serveurs

L'implantation du progiciel eAwards de gestion des programmes de bourses et de subvention<sup>GIR</sup> concrétise la mise en œuvre des nouvelles orientations informatiques des Fonds de recherche du Québec. Rappelons que ces orientations visent à assurer le maintien de systèmes informatiques performants, harmonisés et adaptés aux opérations des Fonds, et à réduire les coûts d'entretien. L'implantation a débuté en 2013-2014 au FRQS avec la firme eVision et s'échelonne jusqu'en 2017 avec le déploiement dans les trois Fonds. L'échéancier a été revu à l'automne 2014 pour tenir compte des cibles de réduction des dépenses de fonctionnement demandées à l'ensemble des organismes de l'État. Au 31 mars 2015, l'état d'avancement de ce projet en trois phases est évalué à 25 % et respecte le budget prévu :

- 1) L'implantation de eAwards au FRQS s'est terminée à l'été 2014. Le nouveau progiciel a été utilisé pour les concours de l'automne 2014;
- 2) L'implantation de eAwards au FRQNT et au FRQSC a débuté en 2014-2015 et se poursuivra l'année prochaine. Les bases de données des deux Fonds ont été intégrées en vue de la migration vers eAwards;
- 3) La mise en œuvre de la version unifiée au sein des trois Fonds de recherche (phase non débutée).

La révision de la stratégie de relève des systèmes informatiques des trois Fonds, débutée en 2013-2014 afin d'assurer la sauvegarde des données sur les serveurs de Montréal et de Québec, s'est terminée à l'automne 2014<sup>GIR</sup>. Une mise à jour périodique est prévue afin de tenir compte de l'évolution des systèmes informatiques dans le cadre notamment de l'implantation de eAwards.

### Bonification des systèmes informationnels et des activités de reddition de comptes

Conformément à sa loi constitutive (RLRQ, chap. M-15.1.0.1), le Fonds a produit en 2014-2015 son rapport annuel de gestion 2013-2014, qui a été déposé à l'Assemblée nationale, son Plan stratégique 2014-2017, qui a été transmis au ministre pour approbation par le gouvernement, et son Plan d'action annuel 2014-2015, qui a aussi été transmis au ministre pour approbation. De plus, le Fonds a poursuivi ses initiatives visant notamment à mieux répondre aux exigences gouvernementales en matière de reddition de comptes et à faciliter la comparabilité entre les Fonds de recherche :

- Présentation harmonisée des plans stratégiques, plans d'action et rapports annuels de gestion;
- Démarche en cours d'enrichissement des indicateurs de retombées et d'impact;
- Nouvelle répartition des octrois par catégorie pour faciliter l'établissement de portraits des trois Fonds tout en respectant les spécificités sectorielles;

<sup>GIR</sup> Gestion intégrée des risques

- Poursuite du partenariat avec le Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI) sur la classification de la recherche, les résultats et les annonces des concours de la recherche subventionnée, et les indicateurs d'impact de la recherche en santé.

#### Poursuite des collaborations entre les trois Fonds dans un contexte d'harmonisation

<i>Cible annuelle atteinte</i>	✓ Adoption des Règles générales communes en juin 2014
<i>Cible annuelle non atteinte</i>	✓ Diffusion d'au moins 12 bulletins de veille par année

Les Fonds poursuivent leurs collaborations afin d'améliorer le service auprès de la communauté de recherche, notamment à l'interface des trois Fonds, et d'échanger sur les enjeux de la recherche dans les trois secteurs :

- **Révision des règles générales communes.** Les Fonds de recherche ont adopté, au printemps 2014, la version révisée des règles générales communes. Ces règles s'adressent à toute la communauté scientifique et s'appliquent à l'ensemble des programmes offerts par les Fonds. Les ajustements portent sur la propriété intellectuelle, l'éthique et l'intégrité et les dépenses admissibles, ainsi que l'assouplissement des règles d'admissibilité pour les chercheurs et étudiants étrangers. Une mise à jour périodique de ces règles est prévue dans une perspective d'amélioration continue;
- **Harmonisation des procédures de diffusion des décisions financières à la communauté de recherche.** Les travaux d'harmonisation ont débuté en 2014-2015 et se poursuivront en 2015-2016;
- **Veille stratégique.** Neuf bulletins de veille stratégique des trois Fonds ont été produits et diffusés aux membres du conseil d'administration, aux conseillers scientifiques et au personnel des Fonds de recherche

#### Suivi du Plan d'action de développement 2009-2015 et du Plan de gestion environnementale

La reddition de comptes relative au Plan d'action de développement durable 2009-2015 est réalisée selon les exigences du gouvernement en la matière. L'élaboration du prochain plan d'action de développement durable, 2015-2020, a été initiée cette année tel que demandé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Elle se poursuivra en 2015-2016 pour répondre aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, qui devrait être adoptée prochainement par le gouvernement.

## TABLEAUX DES OCTROIS

### BOURSES, STAGES ET SUBVENTIONS ACCORDÉS EN 2014-2015

Axes	Programmes	Nbre de bourses ou subventions	Montants engagés			Total des investissements	
			Part du Fonds (excluant les FIR)	Part des partenaires	Frais indirects de recherche (FIR)		
<b>Formation de la relève</b>							
<b>Programmes généraux</b>							
Programmes de bourses et de stages	Bourses d'initiation à la recherche - 1 <sup>er</sup> cycle	12	60 000 \$	- \$	- \$	60 000 \$	
	Bourses de maîtrise en recherche	393	2 828 334 \$	- \$	- \$	2 828 334 \$	
	Bourses de doctorat en recherche	632	10 282 538 \$	- \$	- \$	10 282 538 \$	
	Bourses de recherche postdoctorale	155	3 238 546 \$	- \$	- \$	3 238 546 \$	
	Bourses de recherche postdoctorale en recherche-crédation	8	202 706 \$	- \$	- \$	202 706 \$	
	Bourses de réintégration à la recherche - Maîtrise	4	45 000 \$	- \$	- \$	45 000 \$	
	Bourses de réintégration à la recherche - Doctorat	9	126 667 \$	- \$	- \$	126 667 \$	
		<b>1213</b>	<b>16 783 791 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>16 783 791 \$</b>	
	<b>Programmes thématiques</b>						
	Bourses NE3LS - Doctorat	1	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$	
		<b>1</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>20 000 \$</b>	
	<b>Programmes en milieu de pratique</b>						
	BMP innovation - Maîtrise	2	17 501 \$	3 500 \$	- \$	21 000 \$	
BMP innovation individuel - Doctorat	4	50 501 \$	3 500 \$	- \$	54 000 \$		
	<b>6</b>	<b>68 001 \$</b>	<b>6 999 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>75 000 \$</b>		
<b>Programmes de mobilité</b>							
Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers	22	406 666 \$	- \$	- \$	406 666 \$		
Stages internationaux - Doctorat	4	25 000 \$	- \$	- \$	25 000 \$		
	<b>26</b>	<b>431 666 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>431 666 \$</b>		
	<b>sous-total Formation de la relève</b>	<b>1246</b>	<b>17 303 458 \$</b>	<b>6 999 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 310 457 \$</b>	
	<b>Total Programmes de bourses et de stages</b>	<b>1246</b>	<b>17 303 458 \$</b>	<b>6 999 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 310 457 \$</b>	

\* Dans ce tableau, on trouve deux types de boursiers dans le cadre des programmes de bourses et de stages : 1140 boursiers ou stagiaires qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2014-2015 (\$ > 0) et 106 autres qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes (\$ = 0). Les montants incluent les concours et les engagements.

Rapport annuel de gestion 2014-2015 du FRQSC

<b>Soutien de carrières en recherche</b>							
Programmes de subventions	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	352	4 530 434 \$	- \$	1 223 215 \$	5 753 649 \$	
	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	12	155 511 \$	- \$	41 987 \$	197 498 \$	
	Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	38	972 801 \$	- \$	- \$	972 801 \$	
	Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	6	82 500 \$	- \$	- \$	82 500 \$	
		<b>408</b>	<b>5 741 246 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 265 202 \$</b>	<b>7 006 448 \$</b>	
	<b>sous-total Soutien de carrières en recherche</b>	<b>408</b>	<b>5 741 246 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 265 202 \$</b>	<b>7 006 448 \$</b>	
	<b>Projet de recherche</b>						
	Actions concertées	109	236 153 \$	4 321 539 \$	41 299 \$	4 598 991 \$	
	Appui à la recherche-création	26	1 161 101 \$	- \$	313 494 \$	1 474 595 \$	
	Appui aux projets novateurs	5	94 085 \$	- \$	15 403 \$	109 488 \$	
Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR	2	93 914 \$	- \$	- \$	93 914 \$		
	<b>142</b>	<b>1 585 253 \$</b>	<b>4 321 539 \$</b>	<b>370 196 \$</b>	<b>6 276 988 \$</b>		
<b>sous-total Projets de recherche</b>	<b>142</b>	<b>1 585 253 \$</b>	<b>4 321 539 \$</b>	<b>370 196 \$</b>	<b>6 276 988 \$</b>		
<b>Regroupement de chercheurs</b>							
Soutien aux équipes de recherche	112	9 997 556 \$	- \$	- \$	9 997 556 \$		
Regroupements stratégiques	29	6 030 058 \$	- \$	- \$	6 030 058 \$		
Soutien aux infrastructures de recherche / Centres affiliés universitaires	2	270 900 \$	- \$	- \$	270 900 \$		
Soutien aux infrastructures de recherche / Instituts universitaires	8	1 603 315 \$	- \$	- \$	1 603 315 \$		
	<b>151</b>	<b>17 901 829 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 901 829 \$</b>		
<b>sous-total Regroupement de chercheurs</b>	<b>151</b>	<b>17 901 829 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 901 829 \$</b>		
<b>Promotion, diffusion et reconnaissance</b>							
Soutien aux revues scientifiques	33	768 294 \$	- \$	- \$	768 294 \$		
Projets spéciaux	22	101 951 \$	- \$	- \$	101 951 \$		
Étudiants-chercheurs étoiles	12	12 000 \$	- \$	- \$	12 000 \$		
Plateforme 3 Fonds	3	65 499 \$	- \$	- \$	65 499 \$		
Portail de diffusion électronique	1	85 000 \$	- \$	- \$	85 000 \$		
	<b>71</b>	<b>1 032 744 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 032 744 \$</b>		
<b>sous-total Promotion, diffusion et reconnaissance</b>	<b>71</b>	<b>1 032 744 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 032 744 \$</b>		
<b>Total Programmes de subventions</b>	<b>772</b>	<b>26 261 072 \$</b>	<b>4 321 539 \$</b>	<b>1 635 398 \$</b>	<b>32 218 009 \$</b>		
<b>TOTAL - BOURSES ET SUBVENTIONS</b>	<b>2018</b>	<b>43 564 530 \$</b>	<b>4 328 538 \$</b>	<b>1 635 398 \$</b>	<b>49 528 466 \$</b>		

Note : Ce tableau ne tient pas compte des remboursements effectués par les bénéficiaires (249 277 \$). Est également exclu du tableau le programme Appui aux arts et aux technologies médiatiques (48 000 \$), géré pour le compte d'un partenaire.

Rapport annuel de gestion 2014-2015 du FRQSC

**OCTROIS 2014-2015 LIÉS AUX CRÉDITS DE LA SQRI**

Axes	Programmes	Montants engagés			
		Nbre SQRI	Montant SQRI (excluant les FIR)	Nbre CRÉDITS DE BASE et SQRI	Montant CRÉDITS DE BASE et SQRI (excluant les FIR)
Programmes de bourses et de stages	<b>Formation de la relève</b>				
	<b>Programmes généraux</b>				
	Bourses d'initiation à la recherche - 1er cycle			12	60 000 \$
	Bourses de maîtrise en recherche	21	105 000 \$	393	2 828 334 \$
	Bourses de doctorat en recherche	48	677 040 \$	632	10 282 538 \$
	Bourses de recherche postdoctorale	10	78 383 \$	155	3 238 546 \$
	Bourses de recherche postdoctorale en recherche-crédation			8	202 706 \$
	Bourses de réintégration à la recherche - Maîtrise			4	45 000 \$
	Bourses de réintégration à la recherche - Doctorat			9	126 667 \$
		<b>79</b>	<b>860 423 \$</b>	<b>1213</b>	<b>16 783 791 \$</b>
	<b>Programmes thématiques</b>				
	Bourses NE3LS - Doctorat			1	20 000 \$
		<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>1</b>	<b>20 000 \$</b>
	<b>Programmes en milieu de pratique</b>				
	BMP innovation - Maîtrise			2	21 000 \$
	BMP innovation individuel - Doctorat	1	12 000 \$	4	54 000 \$
		<b>1</b>	<b>12 000 \$</b>	<b>6</b>	<b>75 000 \$</b>
<b>Programmes de mobilité</b>					
Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers	16	306 666 \$	22	406 666 \$	
Stages internationaux - Doctorat			4	25 000 \$	
	<b>16</b>	<b>306 666 \$</b>	<b>26</b>	<b>431 666 \$</b>	
	<i>sous-total Formation de la relève</i>			96 1 179 089 \$ 1246 17 310 457 \$	
	<b>Total Programmes de bourses et de stages</b>			<b>96 1 179 089 \$ 1246 17 310 457 \$</b>	
Programmes de subventions	<b>Soutien de carrières en recherche</b>				
	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	6	76 497 \$	352	4 530 434 \$
	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs créateurs	0	- \$	12	155 511 \$
	Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	2	70 555 \$	38	972 801 \$
	Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	0	- \$	6	82 500 \$
		<b>8</b>	<b>147 052 \$</b>	<b>408</b>	<b>5 741 246 \$</b>
		<i>sous-total Soutien de carrières en recherche</i>			<b>8 147 052 \$ 408 5 741 246 \$</b>
	<b>Projets de recherche</b>				
	Actions concertées	0	- \$	109	4 557 692 \$
	Appui à la recherche-crédation	0	- \$	26	1 161 101 \$
	Appui aux projets novateurs	0	- \$	5	94 085 \$
	Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR	0	- \$	2	93 914 \$
		<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>142</b>	<b>5 906 792 \$</b>
		<i>sous-total Projets de recherche</i>			<b>0 - \$ 142 5 906 792 \$</b>
	<b>Regroupement de chercheurs</b>				
	Soutien aux équipes de recherche	0	- \$	112	9 997 556 \$
	Regroupements stratégiques	0	- \$	29	6 030 058 \$
Soutien aux infrastructures de recherches / Centres affiliés universitaires	0	- \$	2	270 900 \$	
Soutien aux infrastructures de recherche / Instituts universitaires	0	- \$	8	1 603 315 \$	
	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>151</b>	<b>17 901 829 \$</b>	
	<i>sous-total Regroupement de chercheurs</i>			<b>0 - \$ 151 17 901 829 \$</b>	
<b>Promotion, diffusion et reconnaissance</b>					
Soutien aux revues scientifiques	0	- \$	33	768 294 \$	
Projets spéciaux	0	- \$	22	101 951 \$	
Étudiants-chercheurs étoiles	0	- \$	12	12 000 \$	
Plateforme 3 Fonds	0	- \$	3	65 499 \$	
Portail de diffusion électronique	0	- \$	1	85 000 \$	
	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>71</b>	<b>1 032 744 \$</b>	
	<i>sous-total Promotion, diffusion et reconnaissance</i>			<b>0 - \$ 71 1 032 744 \$</b>	
	<b>Total Programmes de subventions</b>			<b>8 147 052 \$ 772 30 582 611 \$</b>	
	<b>TOTAL - BOURSES ET SUBVENTIONS</b>			<b>104 1 326 141 \$ 2018 47 893 068 \$</b>	

Rapport annuel de gestion 2014-2015 du FRQSC

**BOURSES ET STAGES ACCORDÉS EN 2014-2015 PAR DOMAINE DE RECHERCHE (CONCOURS ET ENGAGEMENTS)**

Domaines	Bourses générales										Bourses thématiques		Bourses et stages en milieu de pratique		Bourses et stages de mobilité				Total N	Total \$
	Bourses d'initiation à la recherche au 1er cycle		Bourses de maîtrise en recherche		Bourses de doctorat en recherche		Bourses postdoctorales de recherche et de recherche-créditation		Bourses de réintégration à la recherche		Nano-technologies	BMP Innovation	Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers		Stages internationaux					
	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$			N	\$	N	\$	N	\$		
Arts, littérature et société	3	15 000 \$	53	504 167 \$	74	1 241 879 \$	28	586 017 \$	2	33 333 \$			2	39 000 \$	3	53 333 \$	1	5 000 \$	166	2 477 729 \$
Création artistique et littéraire			25	245 500 \$	22	366 664 \$	8	197 706 \$	3	26 666 \$					2	33 333 \$			60	869 869 \$
Cultures, religions et civilisations			17	160 000 \$	37	646 666 \$	13	243 899 \$							2	33 334 \$	1	10 000 \$	70	1 093 899 \$
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	4	20 000 \$	86	880 000 \$	152	2 527 641 \$	26	610 065 \$	2	33 334 \$					3	60 000 \$	1	5 000 \$	274	4 136 040 \$
Économie, emploi et marchés			4	35 000 \$	18	255 205 \$	1	25 000 \$	1	10 000 \$					1	20 000 \$	1	5 000 \$	26	350 205 \$
Éducation, savoirs et compétences	2	10 000 \$	24	225 000 \$	105	1 674 823 \$	11	290 368 \$	1	13 334 \$					3	53 333 \$			146	2 266 858 \$
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	1	5 000 \$	20	145 000 \$	35	561 001 \$	13	337 636 \$	3	35 000 \$					1	20 000 \$			73	1 103 637 \$
Gestion des organisations			12	105 000 \$	37	686 664 \$	3	76 090 \$					3	36 000 \$	2	40 000 \$			57	943 754 \$
Langues et langage	1	5 000 \$	12	105 000 \$	18	273 335 \$	6	133 978 \$											37	517 313 \$
Médias, communications et information			15	115 000 \$	31	473 332 \$	16	321 960 \$	1	20 000 \$					1	20 000 \$			64	950 292 \$
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	1	5 000 \$	11	90 000 \$	23	426 665 \$	5	128 842 \$							1	13 333 \$			41	663 840 \$
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions			19	163 667 \$	47	768 663 \$	19	382 407 \$			1	20 000 \$			3	60 000 \$			89	1 394 737 \$
Relations internationales et développement			8	55 000 \$	23	380 000 \$	6	107 284 \$											37	542 284 \$
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>60 000 \$</b>	<b>306</b>	<b>2 828 334 \$</b>	<b>622</b>	<b>10 282 538 \$</b>	<b>155</b>	<b>3 441 252 \$</b>	<b>13</b>	<b>171 667 \$</b>	<b>1</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>5</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>22</b>	<b>406 666 \$</b>	<b>4</b>	<b>25 000 \$</b>	<b>1140</b>	<b>17 310 457 \$</b>

**SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2014-2015 PAR DOMAINE DE RECHERCHE (CONCOURS ET ENGAGEMENTS) – PARTIE 1**

Domaines	Soutien de carrières en recherche								Projets de recherche							
	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs		Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs		Dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs de collègue		Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage		Actions concertées		Appui à la recherche-crédation		Appui aux projets novateurs		Appui à des collaborations interAgences / FRQSC-ANR	
	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$
Arts, littérature et société	34	567 134 \$	3	50 284 \$	14	401 146 \$					3	150 862 \$				
Création artistique et littéraire			7	115 756 \$	1	7 000 \$					20	1 158 743 \$				
Cultures, religions et civilisations	16	263 031 \$			2	38 000 \$										
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	69	1 093 257 \$			5	101 155 \$	1	7 500 \$	34	1 409 939 \$			2	36 869 \$		
Économie, emploi et marchés	28	457 768 \$							2	60 566 \$						
Éducation, savoirs et compétences	57	936 877 \$			10	246 000 \$	1	15 000 \$	56	2 438 447 \$			1	22 000 \$		
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	12	199 671 \$			1	44 500 \$			1	8 334 \$			1	22 722 \$		
Gestion des organisations	44	716 746 \$			1	47 000 \$	1	15 000 \$	3	196 988 \$						
Langues et langage	12	200 125 \$					1	15 000 \$								
Médias, communications et information	18	300 974 \$	1	16 678 \$	2	34 000 \$	1	15 000 \$	2	24 356 \$	2	78 064 \$				
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	21	347 805 \$	1	14 780 \$					4	132 107 \$	1	86 926 \$			1	47 367 \$
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	38	620 220 \$			2	54 000 \$	1	15 000 \$	7	328 254 \$			1	27 897 \$	1	46 547 \$
Relations internationales et développement	3	50 041 \$														
<b>Total général</b>	<b>352</b>	<b>5 753 649 \$</b>	<b>12</b>	<b>197 498 \$</b>	<b>38</b>	<b>972 801 \$</b>	<b>6</b>	<b>82 500 \$</b>	<b>109</b>	<b>4 598 991 \$</b>	<b>26</b>	<b>1 474 595 \$</b>	<b>5</b>	<b>109 488 \$</b>	<b>2</b>	<b>93 914 \$</b>

Rapport annuel de gestion 2014-2015 du FRQSC

**SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2014-2015 PAR DOMAINE DE RECHERCHE (CONCOURS ET ENGAGEMENTS) – PARTIE 2**

Domaines	Regroupement de chercheurs						Promotion, diffusion et reconnaissance								Total N	Total \$		
	Soutien aux équipes de recherche		Regroupements stratégiques		Soutien aux infrastructures de recherche		Soutien aux revues scientifiques		Projets spéciaux		Étudiants-chercheurs étoiles		Plateforme 3 Fonds				Portail de diffusion électronique	
	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$	N	\$			N	\$
Arts, littérature et société	11	911 764 \$	3	752 976 \$			8	187 653 \$	2	7 000 \$	3	3 000 \$			1	85 000 \$	82	3 116 819 \$
Création artistique et littéraire	2	124 670 \$	1	208 500 \$							1	1 000 \$					32	1 615 669 \$
Cultures, religions et civilisations	6	529 372 \$	1	240 000 \$			6	143 447 \$	1	2 000 \$							32	1 215 850 \$
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	35	3 431 272 \$	8	1 835 256 \$	9	1 742 965 \$	7	157 837 \$	4	16 558 \$	3	3 000 \$	1	40 000 \$			178	9 875 608 \$
Économie, emploi et marchés	8	613 438 \$	3	554 720 \$			1	24 635 \$									42	1 711 127 \$
Éducation, savoirs et compétences	14	1 373 111 \$	2	507 350 \$					3	26 135 \$	1	1 000 \$	2	25 499 \$			147	5 591 419 \$
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	2	168 264 \$					2	45 388 \$	1	833 \$							20	489 712 \$
Gestion des organisations	8	643 627 \$	1	30 000 \$			2	42 231 \$			1	1 000 \$					61	1 692 592 \$
Langues et langage	5	436 312 \$					1	24 640 \$			1	1 000 \$					20	677 077 \$
Médias, communications et information	5	320 558 \$	1	177 470 \$					5	18 293 \$	1	1 000 \$					38	986 393 \$
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	5	517 008 \$	2	309 100 \$			3	69 215 \$	1	5 000 \$							39	1 529 308 \$
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	8	684 939 \$	7	1 414 686 \$	1	131 250 \$	3	73 248 \$	2	7 500 \$	1	1 000 \$					72	3 404 541 \$
Relations internationales et développement	3	243 221 \$							3	18 632 \$							9	311 894 \$
<b>Total général</b>	<b>112</b>	<b>9 997 556 \$</b>	<b>29</b>	<b>6 030 058 \$</b>	<b>10</b>	<b>1 874 215 \$</b>	<b>33</b>	<b>768 294 \$</b>	<b>22</b>	<b>101 951 \$</b>	<b>12</b>	<b>12 000 \$</b>	<b>3</b>	<b>65 499 \$</b>	<b>1</b>	<b>85 000 \$</b>	<b>772</b>	<b>32 218 009 \$</b>

## RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015

Le Plan d'action de développement durable 2009-2015 du FRQSC a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chap. D 8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, qui a été prolongée jusqu'en 2015. Actualisé pour intégrer notamment une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec et pour tenir compte du contexte de restructuration des Fonds de recherche à la suite de l'adoption du projet de loi 130, ce plan confirme l'engagement officiel du Fonds dans une démarche de développement durable. Les résultats de la sixième année de mise en œuvre du plan d'action de développement durable du Fonds sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

**Objectif gouvernemental 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable, et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre**

**Objectif organisationnel 1 : Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable**

**Action 1 : Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Taux d'employés joints par les activités de sensibilisation au développement durable. <b>Cible</b> : 80 % des employés joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011.</p> <p>B) Taux d'employés joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. <b>Cible</b> : 50 % des employés joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013.</p>	<p>A) Le Fonds a poursuivi ses activités de sensibilisation à la démarche de développement durable. Le comité vert a été actif en diffusant de nombreuses capsules scientifiques. Le personnel peut en tout temps déposer le matériel technologique dans un bac prévu à cet effet.</p> <p>B) Le Fonds a acquis en 2011-2012 un outil de sensibilisation à la démarche de développement durable. La formation a été déployée auprès du personnel au printemps 2014 et <b>78 %</b> des employés l'ont suivie avec succès.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 100 % pour B.</p>

**Objectif gouvernemental 2 : Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec**

**Objectif organisationnel 2 : Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds**

**Action 2 : Mettre au point, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et les partenaires concernés, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Représentativité de l'indicateur. <b>Cible</b> : Marge d'erreur inférieure à 20 %.</p> <p>B) Fréquence de production. <b>Cible</b> : Production annuelle.</p>	<p>A) Terminé.</p> <p>B) Mise à jour de la fiche sur l'indicateur bibliométrique de développement durable, et diffusion, sur les sites Web de l'ISQ et du MDDELCC, d'une fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (disponible en mai 2015).</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 100 % pour B.</p>

## Rapport annuel de gestion 2014-2015 du FRQSC

### Action 3 : Dresser le portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable au Québec

Indicateur et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable.</p> <p><b>Cible :</b> Pour 2013, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable.</p>	<p>A) Terminé. Les FRQ ont produit un premier portrait de la recherche québécoise en matière de développement durable à partir du nombre de publications sur le sujet qui ont été diffusées en janvier 2014 sur le site Web des FRQ.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible :</b> 100 %.</p>

### Objectif gouvernemental 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable, et en maximiser les retombées au Québec

#### Objectif organisationnel 3 : Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

### Action 4 : Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission

Indicateur et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) État d'avancement de l'analyse stratégique.</p> <p><b>Cible :</b> Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds au regard du développement durable; tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en 2013.</p>	<p>A) Les principes de développement durable ont été pris en compte dans la démarche de planification stratégique 2014-2017.</p> <p>Élaboration d'un nouveau plan d'action de développement durable commencée avec un bilan du plan d'action 2009-2015.</p> <p>Le Forum de réflexion sur la recherche en développement durable a eu lieu en juin 2013.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible :</b> 100 %.</p>

### Action 5\* : Poursuivre une approche de l'intersectorialité qui intègre les arts, la culture, la créativité et l'innovation au cœur de toute recherche, et mettre en valeur des pratiques de recherche intersectorielle rassembleuses qui ont des retombées multiples sur le développement et la transformation de la société québécoise

Indicateur et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Nombre et nature des initiatives mises en place</p> <p><b>Cibles :</b> Production, pour 2013, d'une série de recommandations sur l'action des Fonds en regard de l'intersectorialité impliquant les arts et la culture comme vecteurs premiers de la créativité et de l'innovation.</p> <p>Soutien d'ici 2015 de nouveaux projets, actions concertées, programmes, plateformes intersectorielles incluant les arts et la culture, sous réserve de crédits additionnels.</p>	<p>A) Mise en ligne sur le site Web d'un sommaire mettant en évidence le rôle central et novateur de la culture dans une dynamique de mieux-être sociétal, de même que de pistes d'action et de priorités de recherche qui découlent du Forum intersectoriel Art, Culture et Mieux-être tenu en 2013.</p> <p>Soutien conjoint par le FRQSC et le FRQNT de deux regroupements stratégiques intersectoriels, l'un sur la musique, les médias et les technologies, le second sur les thématiques du cerveau, du langage et de la musique.</p> <p>Le renforcement des collaborations intersectorielles ainsi que leur arrimage aux défis de société et priorités gouvernementales se sont poursuivis cette année (recherche dans le domaine maritime, l'entrepreneuriat et la créativité; la santé de demain; le développement nordique). Des crédits additionnels seront nécessaires pour le soutien d'initiatives de recherche.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles :</b> 100 %.</p>

\* Cette nouvelle action contribue à l'atteinte des objectifs 12 et 14 de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

**Objectif gouvernemental 4 : Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention, et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

**Objectif organisationnel 4 : Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds**

**Action 6 : Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail</p> <p>B) Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail</p> <p><b>Cible</b> : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013.</p>	<p>A) Signature de conventions collectives qui intègrent des mesures de conciliation travail-famille et vie personnelle. Poursuite de la rencontre annuelle du personnel des trois Fonds qui vise à accroître la collégialité entre les équipes des Fonds. Installation d'une douche au bureau de Québec pour faciliter la pratique des activités sportives des employés.</p> <p>B) Maintien de deux activités d'information en 2012-2013 (activités Abonne-bus et bulletin d'information PAE diffusé sur une base régulière), deux mesures lancées grandement appréciées par le personnel. Les articles mensuels du PAE sont diffusés dans le but d'offrir des suggestions et des outils aux employés pour les aider à concilier les exigences quotidiennes du travail et de la vie personnelle. Formation offerte pour la planification de la retraite.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 60 % pour B.</p>

**Objectif gouvernemental 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux**

**Objectif organisationnel 5 : Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale, en particulier dans la gestion des ressources matérielles**

**Action 7 : Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale.</p> <p><b>Cible</b> : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2012.</p> <p>B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.</p> <p><b>Cible</b> : Trois nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2015 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.</p> <p>C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.</p> <p><b>Cible</b> : Trois pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013.</p>	<p>A) Le Cadre de gestion environnementale a été adopté en mars 2012.</p> <p>B) L'utilisation du portail des C. A. des Fonds de recherche du Québec se poursuit. Mis en place en 2013, cet extranet permet de déposer les documents dans un site sécurisé et qui offre la possibilité de participer aux séances sans papier.</p> <p>C) Poursuite des pratiques d'acquisition pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de gestion gouvernementale</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 65 % pour B; 100 % pour C.</p>

**Objectif gouvernemental 9 : Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières**

**Objectif organisationnel 6 : Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues**

**Action 8 : Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière**

Indicateur et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) État d'avancement de l'analyse.  <b>Cible</b> : Production de l'analyse d'ici 2014.</p>	<p>A) Tous les comités d'évaluation des demandes de subvention se tiennent sans papier. L'ensemble des comités d'évaluation des demandes de bourse procède par conférence téléphonique. L'utilisation, pour les comités d'évaluation, du portail mis en place en 2013-2014 se poursuit; les évaluateurs ont accès aux dossiers et aux documents d'accompagnement dans ce portail. Enfin, les lettres d'annonce des résultats des concours sont désormais transmises par voie électronique. Données ouvertes : un comité a été mis en place au printemps 2014 afin de définir une première liste de données ouvertes sur le financement accordé par chaque Fonds de recherche pour les cinq dernières années. Les listes du financement seront diffusées dans les nouveaux sites Web de chaque Fonds dès avril 2015. Les démarches pour publier les listes sur le site du gouvernement ouvert sont en cours.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 100 %.</p>

**Objectif gouvernemental 14 : Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle**

**Objectif organisationnel 7 : Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle**

**Action 9 : Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle**

Indicateur et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) État d'avancement de l'analyse.  <b>Cible</b> : Production de l'analyse d'ici 2014.</p>	<p>A) Au total, cette année, 12 nouveaux professeurs-chercheurs (9 femmes et 3 hommes) ont profité de ces mesures.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 85 % (analyse réalisée pour les quatre années du plan).</p>

**Objectif gouvernemental 16 : Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables**

**Objectif organisationnel 8 : Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel qu'entraînent les changements démographiques**

**Action 10 : Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des connaissances et d'expertises**

Indicateur et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise.  <b>Cible</b> : Adoption du plan de maintien de l'expertise. Pour 2015, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation.</p>	<p>A) Le besoin d'élaborer un plan de maintien de l'expertise a été révisé en 2013-2014, dans le cadre de la démarche de gestion des risques. Cette année, le Fonds a poursuivi la documentation et l'analyse de ses processus d'affaires et de ses procédures. Cette démarche est essentielle afin de déterminer les tâches clés et les mesures à mettre en œuvre pour assurer la relève.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 40 %.</p>

**Objectif gouvernemental 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique**

**Objectif organisationnel 9 : Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois**

**Action 11 : Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances**

Indicateurs et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat.</p> <p>B) Nombre et diversité des personnes jointes.</p> <p><b>Cible :</b> Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année.</p>	<p>A) En 2014-2015, le Fonds a poursuivi la mise en œuvre des mesures et des initiatives annoncées dans son Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2011-2014; entre autres : l'évaluation de la vocation optionnelle encourageant le « rapprochement recherche-société » du programme Regroupements stratégiques; la diffusion de résultats de recherche en matière de transfert et d'utilisation des connaissances dans les domaines couverts par le Fonds; la poursuite des activités de transfert de connaissances dans le cadre du programme Actions concertées (dont 14 ateliers et des visioconférences). Le Fonds a organisé des rencontres de suivi qui ont réuni plus de 500 chercheurs et représentants des partenaires.</p> <p><b>Degré d'atteinte de la cible :</b> 100 % pour les quatre années du plan.</p>

**Action 12 : Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Stabilité de la fréquence de parution des outils existants.</p> <p>B) Nombre et diversité de nouvelles initiatives.</p> <p>C) Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles.</p> <p><b>Cibles :</b> Publication annuelle de la revue <i>Recherches Innovations</i>.</p> <p>Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés par année dans le site Internet.</p>	<p>A) Remplacement de la revue <i>Recherches Innovations</i> par des capsules écrites : 19 capsules produites sur des résultats de recherche en SSHAL; collaboration à la section <i>L'état de la recherche au Québec</i>, dans le cadre de <i>L'État du Québec 2014</i>, une publication de l'Institut du Nouveau Monde qui est distribuée au congrès annuel de l'Acfas. Nouvelle entente avec le Canal Savoir pour la création de cinq émissions sur des regroupements de chercheurs, la première étant diffusée en avril 2015.</p> <p>B) Partenariat avec huit organismes de promotion de la science et avec des médias. Soutien financier du FRQSC pour la participation d'étudiants ou pour la remise de prix par les projets spéciaux lors de congrès scientifiques. Attribution de 12 prix Étudiants-chercheurs étoiles en SSHAL.</p> <p>C) La stratégie de diffusion par les médias sociaux et de mise en valeur de la recherche a été révisée afin de rejoindre le milieu politique, les partenaires potentiels ou actifs du Fonds, la communauté de la recherche, les milieux de pratique, les journalistes. Le Fonds a notamment organisé un déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale du Québec entre élus, sous-ministres et chercheurs. De même, le scientifique en chef a présenté une allocution au Sommet de Montréal sur l'innovation (Chambre de commerce du Montréal Métropolitain).</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles :</b> 100 % pour les quatre années du plan (pour A, B et C).</p>

**Objectif gouvernemental 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population**

**Objectif organisationnel 10 : Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain**

**Action 13 : Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation**

Indicateur et cible	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Proportion du budget consacrée à la relève.  <b>Cible</b> : Maintien autour de 45 % de la part du budget consacrée à la relève chaque année sous réserve de crédits additionnels.</p>	<p>A) Le pourcentage du budget consacré à la relève est de 46,9 % en 2014-2015 (17,3 M\$ en bourses et stages; 5,9 M\$ en subventions pour nouveaux chercheurs et chercheurs-créateurs).  <b>Degré d'atteinte de la cible</b> : 100 % pour les quatre années du plan.</p>

**Action 14 : Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international.  <b>Cible</b> : D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à l'international.</p> <p>B) Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique.  <b>Cible</b> : Attribution annuelle de nouvelles bourses BMP.</p>	<p>A) La cible a été atteinte en 2009-2010 dans le cadre de la SQRI 1. Dans le cadre de la SQRI 2, 32 nouvelles bourses ont été accordées en date du 31 mars 2013. Au cours de l'année 2014-2015, quatre stages internationaux ont été financés. La mesure a été populaire dans le cadre de la première et de la deuxième SQRI, mais la cible est difficile à atteindre cette année. Cette situation est en grande partie attribuable à la valeur de la bourse de stage, qui devrait être revue à la hausse pour chaque doctorant, compte tenu des coûts réels inhérents aux déplacements.</p> <p>B) En 2014-2015, on compte cinq boursiers dans le cadre des programmes de bourses en milieu de pratique et 75 étudiants en SSHAL ont pu bénéficier d'une bourse de stage de courte durée dans le cadre du programme Accélération Québec.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 100 % pour A; 100 % pour B.</p>

**Objectif gouvernemental 28 : Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre**

**Objectif organisationnel 11 : Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel**

**Action 15 : Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société**

Indicateurs et cibles	Résultats de l'année 2014-2015
<p>A) Taux de formation.  <b>Cible</b> : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année.</p> <p>B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds.  <b>Cible</b> : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2015.</p>	<p>A) Les activités de formation et de perfectionnement offertes au personnel totalisent 551 heures. Pour l'année civile 2014, le taux de formation représente 1 % de la masse salariale.</p> <p>B) Dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel et de promouvoir les bons coups de la recherche qu'il finance, le Fonds encourage la participation de ses employés à des activités, congrès ou colloques scientifiques. S'ajoutent la production annuelle de la revue <i>Recherches Innovations</i> – qui accorde une large place à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds – et la réalisation de capsules scientifiques diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Internet du Fonds. Mentionnons aussi les réunions mensuelles du personnel des trois Fonds afin de faire le suivi des activités en cours, ainsi que les capsules scientifiques.</p> <p><b>Degré d'atteinte des cibles</b> : 80 % pour A; 100 % pour B (atteint en 2010-2011).</p>



## PARTIE 4

# APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION DES VALEURS DE L'ORGANISATION

Le Fonds s'est doté en 2002 d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, siègent au conseil d'administration de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. En décembre 2003, le conseil d'administration a aussi adopté la Déclaration de valeurs éthiques et le Code d'éthique et de déontologie des membres du personnel et des conseillers scientifiques du Fonds. La contribution de chacun doit être apportée dans le respect du droit, et en s'inspirant des valeurs contenues dans la Déclaration de valeurs éthiques du Fonds, en faisant preuve de professionnalisme, d'impartialité, d'intégrité et de transparence. Les valeurs du FRQSC ont été revues dans le cadre de la planification stratégique 2014-2017.

## ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au paragraphe 4 de l'article 2 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1, r. 0.2), le Fonds doit intégrer dans son rapport annuel un bilan qui rend compte des demandes d'accès à des documents qu'il a reçues et des activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels réalisées au sein de l'organisme.

### Bilan des demandes d'accès à des documents reçues par le Fonds et des activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels réalisées au sein de l'organisme

En 2014-2015, le FRQSC a reçu et traité **cinq** demandes d'accès à l'information, en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après, la Loi sur l'accès). Une de ces requêtes provenait d'une personne demandant accès à ses renseignements personnels. Elle a eu accès aux documents demandés. Les quatre autres requêtes portaient sur des documents administratifs du Fonds. De ces requêtes :

- **deux** demandes ont obtenu une réponse positive;
- **une** demande a été acceptée de façon partielle, après consultation de tiers, en vertu de l'article 24 et en raison de la présence de renseignements personnels (articles 53, 54 de la Loi sur l'accès);
- **une** demande a été acceptée de façon partielle afin de protéger les renseignements personnels (articles 53 et 59 de la Loi sur l'accès) et en raison du fait que certains documents demandés étaient inexistant [article 47 (3) de la Loi sur l'accès].

Par ailleurs, toutes les demandes ont été traitées à l'intérieur de délais conformes aux dispositions de la Loi sur l'accès. Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement. Une décision contestée devant la Commission d'accès à l'information a été entendue. La Commission a donné raison au FRQSC, à savoir que le Fonds peut protéger les noms des personnes ayant siégé à un comité d'évaluation donné. À noter que par souci de transparence, le Fonds publie néanmoins annuellement, sur son site web, les noms de tous les évaluateurs, sans préciser le comité auquel ils ont siégé.

Le personnel du Fonds a été invité à suivre une formation en ligne intitulée *Sensibilisation à la sécurité de l'information*. Cette formation contenait des modules portant sur la protection des renseignements personnels. À ce jour, 62 % des employés du Fonds ont suivi cette formation en ligne.

## RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Dans le chapitre 3 de son rapport présenté à l'Assemblée nationale à l'automne 2012-2013, le Vérificateur général du Québec a émis des recommandations qui s'appliquent notamment aux trois Fonds de recherche. Chaque Fonds a adopté, en avril 2013, un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations qui le concernent et le comité de vérification du Fonds en assure le suivi. La mise en œuvre du plan s'est poursuivie en 2014-2015 selon l'échéancier prévu. Deux actions restent à réaliser, l'une relative aux mécanismes d'engagements formels des institutions fiduciaires et la seconde sur l'évaluation de l'offre de programmes du FRQSC.



**PARTIE 5**  
**ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 MARS 2015**

**RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

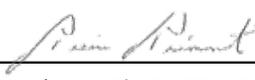
Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



---

Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC  
Scientifique en chef



---

Pierre Prémont, Ph. D., FCPA, FCA  
Directeur de l'administration

Québec, le 12 juin 2015

## Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Société et culture au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 12 juin 2015

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>REVENUS</b>			
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	63 025 385 \$	53 094 856 \$	51 302 406 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	475 000	521 022	660 259
	<u>63 500 385</u>	<u>53 615 878</u>	<u>51 962 665</u>
<b>CHARGES</b>			
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES			
Subventions	39 398 133	32 105 817	32 058 660
Bourses	20 357 751	17 221 231	17 934 808
FONCTIONNEMENT (note 4)	4 678 362	4 755 090	5 107 418
	<u>64 434 246</u>	<u>54 082 138</u>	<u>55 100 886</u>
<b>DÉFICIT ANNUEL</b>	(933 861)	(466 260)	(3 138 221)
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 437 749</u>	<u>1 437 749</u>	<u>4 575 970</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)</b>	<u>503 888 \$</u>	<u>971 489 \$</u>	<u>1 437 749 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	12 099 846 \$	12 086 689 \$
Intérêts courus	10 074	25 281
Subventions à recevoir et autres créances (note 6)	<u>808 888</u>	<u>3 025 309</u>
	<u>12 918 808</u>	<u>15 137 279</u>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions à rembourser (note 9)	-	80 827
Créditeurs et charges à payer (note 10)	757 931	1 037 539
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 11)	<u>11 458 137</u>	<u>12 876 139</u>
	<u>12 216 068</u>	<u>13 994 505</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<u>702 740</u>	<u>1 142 774</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	16 029	24 961
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>252 720</u>	<u>270 014</u>
	<u>268 749</u>	<u>294 975</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b> (note 5)	<u><u>971 489 \$</u></u>	<u><u>1 437 749 \$</u></u>

**Obligations contractuelles** (note 13)

Pour le conseil d'administration :

  
 Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC

  
 Josée St-Pierre, Ph. D.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>DÉFICIT ANNUEL</b>	<u>(933 861) \$</u>	<u>(466 260) \$</u>	<u>(3 138 221) \$</u>
<b>VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Acquisitions	(301 016)	(152 227)	(186 625)
Amortissement	<u>275 650</u>	<u>169 521</u>	<u>220 934</u>
	<u>(25 366)</u>	<u>17 294</u>	<u>34 309</u>
<b>VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE</b>			
Acquisitions	(10 000)	(16 028)	(24 960)
Utilisation	<u>10 000</u>	<u>24 960</u>	<u>9 821</u>
	<u>-</u>	<u>8 932</u>	<u>(15 139)</u>
<b>DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	(959 227)	(440 034)	(3 119 051)
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 142 774</u>	<u>1 142 774</u>	<u>4 261 825</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>183 547 \$</u></u>	<u><u>702 740 \$</u></u>	<u><u>1 142 774 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Déficit annuel	(466 260) \$	(3 138 221) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	169 521	220 934
	<u>(296 739)</u>	<u>(2 917 287)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus	15 207	76 524
Subventions à recevoir et autres créances	2 216 421	(2 050 806)
Subventions à rembourser	(80 827)	80 827
Créditeurs et charges à payer	(350 235)	267 315
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes	(1 418 002)	(2 495 484)
Charges payées d'avance	8 932	(15 139)
	<u>94 757</u>	<u>(7 054 050)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
	<u>94 757</u>	<u>(7 054 050)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Disposition de placements	-	2 500 000
	<u>-</u>	<u>2 500 000</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(81 600)	(172 744)
	<u>(81 600)</u>	<u>(172 744)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	13 157	(4 726 794)
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>12 086 689</u>	<u>16 813 483</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>12 099 846 \$</u>	<u>12 086 689 \$</u>
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>		
Intérêts encaissés	218 513 \$	318 492 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

#### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 23 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de cette même loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### Utilisation d'estimations

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

##### État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **Instruments financiers**

La trésorerie, les placements de portefeuille, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions à rembourser ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

### **REVENUS**

#### **Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes**

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que le Fonds a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

#### **Revenus de placements de portefeuille**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention des placements au cours de l'exercice.

#### **Autres revenus**

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocole d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement. Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

### **CHARGES**

#### **Subventions et bourses accordées**

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

### **ACTIFS FINANCIERS**

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### PASSIFS

#### Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	<u>Durées</u>
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

## 3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*	48 670 687 \$	47 436 865 \$
Partenaires des actions concertées		
Curateur public du Québec*	15 105	74
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies*	59 136	-
Fonds de recherche du Québec - Santé*	59 136	-
Ministère de la Culture et des Communications*	-	228
Ministère de la Famille*	24 275	-
Ministère de la Justice*	(84)	84
Ministère de la Santé et des Services sociaux *	1 050 820	1 120 629
Ministère de la Sécurité publique*	32 842	74 525
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*	2 409 775	1 800 454
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*	48 529	92 663
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs*	-	-
Ministère des Transports*	12 064	92
Office des personnes handicapées du Québec*	15 073	184
Société de l'assurance automobile du Québec*	181 402	472 491
Société d'habitation du Québec*	9 809	3 402
Autres partenaires	449 288	244 884
Autres	56 999	55 831
	<u>53 094 856 \$</u>	<u>51 302 406 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

#### 4. FONCTIONNEMENT

				<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<b>Charges encourues par le FRQSC</b>	<b>Moins : Charges remboursées par les autres Fonds</b>	<b>Plus : Charges remboursées aux autres Fonds</b>		
Traitements et avantages sociaux	2 899 704	(822 642)	1 311 011	3 388 073	3 542 919
Loyer et assurances	218 078	(121 164)	269 936	366 850	373 126
Honoraires professionnels	104 997	(10 639)	72 714	167 072	223 522
Entretien et réparation	14 555	(9 663)	99 385	104 277	167 072
Déplacements et séjours	329 457	(9 626)	50 506	370 337	368 574
Fournitures et approvisionnement	103 207	(26 166)	90 674	167 715	211 271
Amortissement des immobilisations corporelles	169 521	(259)	21 504	190 766	220 934
	<u>3 839 519 \$</u>	<u>(1 000 159) \$</u>	<u>1 915 730 \$</u>	<u>4 755 090 \$</u>	<u>5 107 418 \$</u>

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Les traitements et avantages sociaux sont répartis en fonction des effectifs des directions scientifiques, FRQNT 30,77%, FRQS 35,38%, FRQSC 33,85 %.

Les loyers et assurances et l'amortissement des améliorations locatives, du mobilier de bureau et des équipements informatiques sont répartis en fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal, FRQNT 17,72%, FRQS 64,56%, FRQSC 17,72 %, et au bureau de Québec, FRQNT 41,67%, FRQS 13,89%, FRQSC 44,44 %.

Les honoraires professionnels, l'entretien et licences et les fournitures et approvisionnement sont répartis en fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés, FRQNT 31,96%, FRQS 34,43%, FRQSC: 33,61 %.

Les déplacements et séjours sont réparties à parts égales, FRQNT 33,33%, FRQS 33,34%, FRQSC 33,33 %.

#### 5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Subventions et bourses	971 489 \$	1 437 749 \$
Non affecté	-	-
	<u>971 489 \$</u>	<u>1 437 749 \$</u>

## 6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Apparentés sous contrôle commun :		
Fonds de recherche du Québec - Santé*	87 858 \$	64 881 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies*	-	34 515 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux*	-	480 000 \$
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*	-	1 700 000 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*	700 000 \$	714 223 \$
Institut de la Statistique du Québec*	2 450 \$	-
Taxes à recevoir	16 581 \$	31 690 \$
Autres	1 999 \$	-
	<b>808 888 \$</b>	<b>3 025 309 \$</b>

\* Apparenté sous contrôle commun

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

					<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>Mobilier de bureau et équipement</b>	<b>Équipement informatique</b>	<b>Améliorations locatives</b>	<b>Développement informatique</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>Coût</b>						
Solde au début	318 899 \$	590 393 \$	435 168 \$	1 561 317 \$	2 905 777 \$	2 741 388 \$
Acquisitions	-	1 400	-	150 827	152 227	186 625
Dispositions	-	-	-	-	-	(22 236)
Solde à la fin	318 899 \$	591 793 \$	435 168 \$	1 712 144 \$	3 058 004 \$	2 905 777 \$
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au début	287 607 \$	529 272 \$	422 236 \$	1 396 648 \$	2 635 763 \$	2 437 065 \$
Amortissement de l'exercice	12 906	37 157	4 179	115 279	169 521	220 934
Dispositions	-	-	-	-	-	(22 236)
Solde à la fin	300 513 \$	566 429 \$	426 415 \$	1 511 927 \$	2 805 284 \$	2 635 763 \$
Valeur comptable nette	18 386 \$	25 364 \$	8 753 \$	200 217 \$	252 720 \$	270 014 \$

Au 31 mars 2015, le poste « Créiteurs et charges à payer » inclut un montant de 150 827 \$ (2014 - 80 200 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## 8. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2017. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2015 et 2014, les facilités de crédit étaient inutilisées.

**9. SUBVENTIONS À REMBOURSER**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*	- \$	21 211 \$
Ministère de la Culture et des Communications*	-	52 295
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*	-	7 321
	<u>- \$</u>	<u>80 827 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

**10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies *	217 542 \$	145 447 \$
Fonds de recherche du Québec - Santé *	162 825	419 151
Salaires et vacances à payer	380 362	419 650
Autres	(2 798)	53 291
	<u>757 931 \$</u>	<u>1 037 539 \$</u>

\* Apparenté sous contrôle commun

**11. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES**

	<u>2014</u>	<u>Subventions de l'exercice</u>	<u>Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice</u>	<u>2015</u>
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	47 433 \$	- \$	15 105 \$	32 328 \$
Fonds de développement du marché du travail	-	700 000	35 000	665 000
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	150 000	54 243	59 136	145 107
Fonds de recherche du Québec - Santé	-	79 243	59 136	20 107
Institut de la statistique du Québec	12 225	-	-	12 225
Ministère de la Culture, des Communications	-	21 211	-	21 211
Ministère de la Famille	38 000	40 000	26 275	51 725
Ministère de la Justice	(84)	-	(84)	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 580 341	470 000	1 104 020	2 946 321
Ministère de la Sécurité publique	45 727	-	32 842	12 885
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	6 904 877	1 898 005	3 693 840	5 109 042
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1 206 034	25 000	75 240	1 155 794
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	50 333	-	-	50 333
Ministère des Transports	18 926	20 000	13 064	25 862
Office des personnes handicapées du Québec	28 401	20 000	16 073	32 328
Société de l'assurance automobile du Québec	9 146	364 913	199 648	174 411
Société d'habitation du Québec	134 498	11 863	10 559	135 802
Fondation Antoine-Turmel	168 750	200 000	18 750	350 000
Autres	481 532	519 699	483 575	517 656
	<u>12 876 139 \$</u>	<u>4 424 177 \$</u>	<u>5 842 179 \$</u>	<u>11 458 137 \$</u>

## 11. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (SUITE)

	2013	Subventions de l'exercice	Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice	2014
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	47 507 \$	- \$	74 \$	47 433 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	-	150 000	-	150 000
Institut de la statistique du Québec	12 225	-	-	12 225
Ministère de la Culture et des Communications	18 442	(21 211)	(2 769)	-
Ministère de la Famille	-	40 000	2 000	38 000
Ministère de la Justice	-	-	84	(84)
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 321 147	1 440 001	1 180 807	3 580 341
Ministère de la Sécurité publique	128 433	-	82 706	45 727
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	10 758 474	1 729 580	5 583 177	6 904 877
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	391 369	936 797	122 132	1 206 034
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	4 735	(5 821)	(1 086)	-
Ministère des Ressources naturelles	2 891	-	2 891	-
Ministère des Transports	18	20 000	1 092	18 926
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	62 300	-	11 967	50 333
Office des personnes handicapées du Québec	85	30 000	1 684	28 401
Société de l'assurance automobile du Québec	153 215	364 912	508 981	9 146
Société d'habitation du Québec	123 185	15 000	3 687	134 498
Fondation Antoine-Turmel	-	175 000	6 250	168 750
Autres	347 597	415 581	281 646	481 532
	<u>15 371 623 \$</u>	<u>5 289 839 \$</u>	<u>7 785 323 \$</u>	<u>12 876 139 \$</u>

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 5 535 244 \$ (2014 - 7 368 473 \$) représentant des revenus de subvention (note 3) et 306 935 \$ (2014 - 416 850 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

## 12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 116 529 \$ (2014 - 110 703 \$) et représentent le coût des services courants.

## 13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2015, les engagements du Fonds sont de 55 975 378 \$ (2014 - 37 372 836 \$) à l'égard des subventions, et ce jusqu'en mars 2021, et de 17 697 180 \$ (2014 - 21 517 340 \$) à l'égard des bourses, et ce jusqu'en mars 2020. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires.

#### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

#### 15. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 mars 2015.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des placements de portefeuille et des subventions à recevoir et autres créances. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements de portefeuille est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à recevoir puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun et qu'il n'ya aucune provision pour mauvaises créances.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des subventions à recevoir et autres créances:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Subventions à recevoir et autres créances		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	806 888 \$	3 010 304 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	-	8 213
De 90 à 365 jours suivant la date de facturation	<u>2 000</u>	<u>6 792</u>
	<u>808 888 \$</u>	<u>3 025 309 \$</u>

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à ce risque principalement au regard de ses subventions à rembourser ainsi que ses créditeurs et charges à payer.

Le Fonds gère activement le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses obligations financières.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Subventions à rembourser, créditeurs et charges à payer		
Moins de 90 jours	520 381 \$	905 170 \$
De 90 à 365 jours	<u>237 550</u>	<u>213 196</u>
	<u>757 931 \$</u>	<u>1 118 366 \$</u>

## **15. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements de portefeuille à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Fonds à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt est cependant réduit, car les placements de portefeuille sont prévus être détenus jusqu'à échéance.

## **16. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2015.



## **PARTIE 6 ANNEXES**

### **SIGLES ET ACRONYMES**

ACFAS	Association francophone pour le savoir
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
ANR	Agence nationale de la recherche en France
ARC	Association pour la recherche au collégial
CASRAI	Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche
CAU	Centre affilié universitaire
CLIPP	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
COMEST	Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
CVC	Curriculum vitæ commun canadien
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
GIR	Gestion intégrée des risques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MITACS	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NE <sup>3</sup> LS	Nanotechnologies et aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
PAE	Programme d'aide aux employés
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SNG	Sciences naturelles et génie
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
T-AP	Plateforme transatlantique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES EN 2014-2015

CCDAA	Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs
CEAP	Centre d'études sur l'apprentissage et la performance
CECD	Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique
CEETUM	Centre d'études ethniques des universités montréalaises
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIEQ	Centre interuniversitaire d'études québécoises
CIQSS	Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales
CIREQ	Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative
CIRMMT	Centre interdisciplinaire de recherche en musique, médias et technologie*
CIRPÉE	Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi
CIRST	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
CRÉ	Centre de recherche en éthique
CRIDAQ	Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie
CRIFPE	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CRILCQ	Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises
CRIMT	Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
CRIPCAS	Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles
CRIPMEE	Centre de recherche interdisciplinaire sur les PME et l'entrepreneuriat
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
DIALOG	DIALOG. Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
FIGURA	Figura, le centre de recherche sur le texte et l'imaginaire
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
HEXAGRAM	Hexagram
OICRM	Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique
RDCG	Regroupement droit, changements et gouvernance
RÉQEF	Réseau québécois en études féministes
VRM	Villes Régions Monde

\* Partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies



## Réalisation

**Coordination et rédaction** : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et des services partagés des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQSC :  
**[www.frqsc.gouv.qc.ca](http://www.frqsc.gouv.qc.ca)**.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015  
ISBN 978-2-550-73508-3 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-73511-3 (PDF)